RP 409

GISEMENTS DE MINERAI DE FER DE LA PROVINCE DE QUEBEC

Documents complémentaires

Additional Files





Licence



License

Cette première page a été ajoutée
au document et ne fait pas partie du
rapport tel que soumis par les auteurs.

Énergie et Ressources naturelles
Québec

R. P. NO 409

PROVINCE DE QUÉBEC. CANADA

MINISTÈRE DES MINES

L'HONORABLE W. M. COTTINGHAM, MINISTRE

SERVICE DES GÎTES MINÉRAUX

GISEMENTS DE MINERAI DE FER

DE LA

PROVINCE DE QUÉBEC

(REMPLACE R.P. NO 173 ET R.P. NO 262)

COMPILATION PAR

G. W. WADDINGTON

QUÉBEC
1960

R. P. NO 409

R.P. 409

ERRATA

P.31 - La ligne sous "CANTON DE HARRINGTON" devrait se lire:
"(Long. 74°40', lat. 45°50')".

P.53 - La ligne sous "CANTON DE NEWPORT" devrait se lire:
"(Long. 64°50', lat. 48°15')".

TABLE DES MATIERES

	Page
Introduction	1
Description des gisements	2
Canton d'Abercromby	2
Canton d'Aloigny	2
Canton d'Arnaud	2
Canton d'Arundel	3
Canton d'Ascot	4
Canton d'Ashuapmouchouan	5
Canton de Baie de Gaspé Nord	5
Canton de Bailloquet	5
Canton de Barlow	6
Canton de Beaudet	6
Canton de Beresford	6
Canton de Bergeron	7
Canton de Blake	8
Canton de Blanchin	8
Canton de Blondeau	9
Canton de Bolton	9
Canton de Bossé	10
Canton de Boucher	10
Canton de Bourget	10
Canton de Bouthillier	11
Canton de Boyer	11
Canton de Brandon	12
Canton de Bristol	12
Canton de Brome	13
Canton de Bruneau	14
Canton de Buckingham	15
Canton de Cadillac	15
Canton de Cameron	16
Canton de Campbell	16
Canton de Cannon	17
Canton de Carignan	17
Canton de Cathcart	17
Canton de Chabanel	17
Canton de Chertsey	17
Canton de Chester	18
Canton de Chiasson	18
Canton de Chilton	19
Canton de Clarendon	19
Canton de Cleveland	20
Canton de Comporté	20
Canton de Conan	20
Canton de Decelles	21
Canton De Lesseps	21
Canton De l'Ile	21
Canton de Desjardins	21
Canton de Deslandes	22

Page

Canton de Desmeloizes..... 22
Canton de Dieppe..... 22
Canton de Doncaster..... 23
Canton de Dudley..... 23
Canton de Dudswell..... 23
Canton de Dufresnoy..... 23
Canton de Dunham..... 24
Canton de Duval..... 24

Canton d'Eardley..... 25
Canton d'Esmanville..... 25

Canton de Faber..... 25
Canton de Fitzpatrick..... 26

Canton de Gaboury..... 26
Canton de Gendreau..... 26
Canton de Godefroy..... 27
Canton de Grand Calumet..... 27
Canton de Grandison..... 28
Canton de Grenville..... 28
Canton de Gueslis..... 29

Canton d'Halifax..... 30
Canton de Ham Sud..... 30
Canton de Harrington..... 31
Canton de Hazeur..... 31
Canton de Hesry..... 31
Canton de Hincks..... 32
Canton de Hind..... 32
Canton de Houdet..... 32
Canton d'Hubert..... 32
Canton de Hull..... 33

Canton d'Inverness..... 34
Canton d'Ireland..... 34
Canton d'Isle-Dieu..... 34

Canton de Jonquière..... 35

Canton de Kénogami..... 35
Canton de Kiamika..... 36

Canton de Lacoste..... 36
Canton de La Dauversière..... 36
Canton de Laflèche..... 36
Canton de La Morandière..... 37
Canton de Laussedat..... 37
Canton de Laval..... 38
Canton de Laverlochère..... 38
Canton de Leduc..... 39
Canton de Leeds..... 39
Canton de Legal..... 40

Page

Canton de Lemoine..... 41
Canton de Leslie..... 41
Canton de Le Strat..... 41
Canton de Letellier..... 42
Canton de Ligneris..... 43
Canton de Litchfield..... 44
Canton de Longfellow..... 45
Canton de Lorrain..... 46
Canton de Lyonne..... 46

Canton de Malapart..... 47
Canton de Malartic..... 47
Canton de Manicouagan..... 47
Canton de Margane..... 47
Canton de McGill..... 49
Canton de McKenzie..... 49
Canton de Mékinac..... 49
Canton de Melbourne..... 49
Canton de Menneval..... 50
Canton de Mingan..... 50
Canton de Moisie..... 50
Canton de Montgolfier..... 51
Canton de Montigny..... 52
Canton de Morin..... 52
Canton de Morisset..... 52
Canton de Musquaro..... 53

Canton de Natashquan..... 53
Canton de Newport..... 53
Canton de Normand..... 54
Canton de Normanville..... 54
Canton de Noyelles..... 55

Canton d'Obalski..... 55
Canton d'Orford..... 55
Canton d'Orvilliers..... 55

Canton de Parker..... 55
Canton de Pinet..... 57
Canton de Polette..... 57

Canton de Radnor..... 58
Canton de Raffeix..... 58
Canton de Rawdon..... 58
Canton de Raymond..... 59
Canton de Rinfret..... 59
Canton de Roy..... 59

Canton de Saint-Denis..... 61
Canton de Scott..... 61
Canton de Shawinigan..... 61
Canton de Sheen..... 62

Page

Canton de Simpson..... 62
Canton de Spalding..... 62
Canton de Stanbridge..... 63
Canton de Stanstead..... 63
Canton de Sutton..... 64

Canton de Taché..... 66
Canton de Tadoussac..... 67
Canton de Taillon..... 67
Canton de Templeton..... 67
Canton de Thury..... 68
Canton de Turcotte..... 69
Canton de Turgeon..... 69

Canton de Vauquelin..... 69
Canton de Vigneau..... 70

Canton de Wabassee..... 70
Canton de Wakefield..... 71
Canton de Wentworth..... 72
Canton de Wexford..... 72

Canton no 343..... 73
Canton no 344..... 73
Canton no 745..... 73
Canton no 746..... 74
Canton no 1265..... 74
Canton no 1364..... 74
Canton no 1530..... 75
Canton no 1531..... 75
Canton no 1631..... 75
Canton no 1662..... 75
Canton no 1770..... 76
Canton no 2044..... 76
Canton no 2045..... 76
Canton no 2046..... 76
Canton no 2756..... 77

Seigneurie de Batiscan..... 77

Seigneurie de la Côte de Beaupré..... 78

Seigneurie du lac Matapédia..... 82

Seigneurie des Mille Iles (Augmentation)..... 82

Seigneurie de Pabos..... 83

Seigneurie de Rigaud-Vaudreuil..... 83

Seigneurie de Saint-Armand..... 84

Page

Seigneurie de Saint-Hyacinthe..... 84

Région de Chicoutimi..... 85

Région des Iles-de-la-Madeleine..... 85

Région du Nouveau-Québec..... 85

GISEMENTS DE MINERAI DE FER

de la

PROVINCE DE QUEBEC

Compilation par

G.W. Waddington

INTRODUCTION

Le minerai de fer fut le premier minéral métallique à être extrait dans la province de Québec et le seul qui fut exploité sous le régime français. Sa production fut de peu d'importance jusqu'à l'année 1954; à partir de cette date on commença à expédier du minerai de fer des immenses gisements au voisinage du lac Knob, Nouveau-Québec. Une rapide augmentation de production au cours des années subséquentes a, depuis, placé le minerai de fer au premier rang, au point de vue valeur, parmi les produits miniers de la province. Si l'on ajoute au rendement actuel des mines expédiant présentement du minerai, celui qui proviendra bientôt des autres gisements qu'on est à mettre en valeur, la province de Québec deviendra probablement un des plus grands producteurs de minerai de fer au monde.

Toutes les découvertes de minerai de fer qui ont été faites dans la province de Québec sont incluses dans cette compilation et toutes les sources connues de renseignements qui les concernent sont mentionnées dans les listes de références. Certaines publications énumèrent ou mentionnent simplement les découvertes de minerai de fer, sans les décrire. Nous n'avons pas inscrit ces publications dans les listes de références, sauf dans les cas où nous ne possédions pas d'autres descriptions des gisements en question. Dans la mesure du possible, nous avons essayé de conserver la phraséologie des auteurs cités dans la description des gisements. Les gisements de minerai de fer des marais ne sont pas inclus dans ce rapport.

Etant donné que ce rapport a été préparé en vue de remplacer les rapports préliminaires nos 173 et 262, nous n'y avons pas donné de références à ces derniers.

Dans certains cas, les noms des sociétés minières ont servi à identifier l'emplacement des gisements. Les sociétés ainsi mentionnées ont été, du moins pendant un certain temps, les détenteurs des terrains en question, où elles y ont fait des travaux d'exploration. Elles n'en sont toutefois pas nécessairement les propriétaires actuels.

DESCRIPTION DES GISEMENTS

CANTON D'ABERCROMBY
(long. 74°00', lat. 45°55')

Rang X, lot 1.

Réf.: Com. Géol. Can. — Rap. Ann., Vol. VIII, 1895, p.152J.

Min. des Mines, Qué. — Archives.

Un cas remarquable de variation magnétique locale a été observé le long de la route reliant Sainte-Adèle et Saint-Sauveur. Il n'y a pas d'affleurements rocheux dans le voisinage.

Gare ferroviaire de Sainte-Marguerite.

Réf.: Serv. des Mines, Qué. — Rap. Ann. 1936, Ptie C, p.30

On a remarqué la présence de quelques affleurements d'anorthosite riche en minéraux opaques au Nord de la gare ferroviaire de Sainte-Marguerite.

Shawbridge.

Réf.: Serv. des Mines, Qué. — Rap. Ann. 1936, Ptie C, p.30

Un affleurement d'anorthosite riche en minéraux opaques a été découvert au Nord-Est de Shawbridge.

CANTON D'ALOIGNY
(long. 78°20', lat. 49°40')

Atlin-Ruffner Mines (B.C.) Ltd.

Voir canton de Montgolfier.

CANTON D'ARNAUD
(long. 66°35', lat. 50°15')

Région du lac Hall - Baie des Sept-Iles.

Réf.: Min. des Mines, Qué. — R.G. 11, p.26

Entre le lac des Rapides, le lac Hall et la baie des Sept-Iles, les affleurements de gabbro ferrifère sont suffisamment abondants pour suggérer la présence d'une quantité très considérable du minerai, sur une étendue de 20 milles carrés. Les résultats d'analyses indiquent que ce matériel contient entre

15 et 20 pour cent de fer, la préparation d'un concentré contenant entre 50 et 60 pour cent de fer et de 16 à 25 pour cent de bioxyde de titane ne semble présenter aucune difficulté particulière.

Rivière Marguerite.

Réf.: Div. des Mines, Can. — Publ. no 579, p.65

Economic Geology — Vol. 36, 1941, p.720

Serv. des Mines, Qué. — Opér. Min. 1911, p.132, Les Minerais de Fer de la Province de Québec (1915), p.75.

Min. des Mines, Qué. — R.G. 11, p.26

En aval de Clarke City, des amas lenticulaires de magnétite titanifère, d'une largeur atteignant 15 pieds et d'une longueur de 80 pieds, passent graduellement à du gabbro riche en fer. Deux échantillons ont respectivement révélé, à l'analyse, des teneurs de a): 55.10 pour cent en fer, 20.68 pour cent en bioxyde de titane, 1.52 pour cent en silice, 0.049 pour cent en phosphore et 0.23 pour cent en soufre, et b): 53.03 pour cent en fer, 16.40 pour cent en bioxyde de titane, 7.88 pour cent en silice, 0.013 pour cent en phosphore et 0.59 pour cent en soufre.

En amont de la même ville, dans une carrière sur la rive gauche de la rivière, à environ un demi-mille en haut des chutes, on a découvert du minerai de fer dans une anorthosite à grain plutôt grossier. Un échantillon mixte a révélé à l'analyse une teneur de 38.86 pour cent en fer, 15.08 pour cent en bioxyde de titane, 15.96 pour cent en silice, 3.87 pour cent en chaux, 0.08 pour cent en phosphore et 0.187 pour cent en soufre. Un autre échantillon prélevé d'une lentille de minerai massif et finement grenu a donné 57.84 pour cent de fer, 18.88 pour cent de bioxyde de titane, 0.84 pour cent de silice, 0.013 pour cent de phosphore et 0.51 pour cent de soufre.

Baie Sainte-Marguerite. (Sable ferrifère)

Réf.: Com. Géol. Can. — Rap. de Prog. 1866-69, p.340

Le long de la côte entre la rivière Marguerite et la baie des Sept-Iles, les crêtes de glaise sont recouvertes de sable siliceux brun contenant des couches foncées riches en sable ferrifère noir.

CANTON D'ARUNDEL

(long. 74°35', lat. 46°00')

Rang 1, lot 24.

Réf.: Min. des Mines, Qué. — R.P. no 374, p.2

Une zone de roche gabbroïque foncée et finement grenue d'une largeur de 10 pieds est présente dans le gneiss granitique de la série de Morin. Un échantillon choisi au hasard dans cette zone a titré 15.78 pour cent de fer et 4.48 pour cent de bioxyde de titane.

CANTON D'ASCOT

(long. 71°55', lat. 45°30')

Rang VI, lot 21. Mine Smith

Réf.: Com. Géol. Can. — Rap. de Prog. 1847-48, p.87; Rap. Ann. Vol. I, 1885, p.53A; Rap. Ann. Vol. II, 1886, p.63J; Rap. Ann. Vol. IV, 1888-89, p.21K

Serv. des Mines, Qué. — Mines et Minéraux de la Province de Québec, 1889-90, p.18; Mines de la Province de Québec, 1899, p.7; Les Minerais de Fer de la Province de Québec (1915), p.47; Les Gisements de Cuivre des Cantons de l'Est de la Province de Québec (1915), p.229

Le filon, dont la largeur varie entre 10 et 14 pieds, est situé dans des schistes chloritiques et feldspathiques durs qui sont associés à du quartz et du jaspe. Le minerai est légèrement calcareux et a donné à l'analyse 54.07 pour cent de fer, aucune trace de titane, 0.660 pour cent de phosphore et 0.024 pour cent de soufre.

Rang IX, lot 8. Mine de fer Belvédère.

Réf.: Com. Géol. Can. — Rap. Ann. Vol. I, 1885, p.53A; Rap. Ann. Vol. II, 1886, p.63J; Rap. Ann. Vol. IV, 1888-89, p.21K

Serv. des Mines, Qué. — Mines et Minéraux de la Province de Québec, 1889-90, p.18; Mines de la Province de Québec, 1899, p.7; Les Minerais de Fer de la Province de Québec (1915), p.46; Les Gisements de Cuivre des Cantons de l'Est de la Province de Québec (1915), p.272

Le minerai consiste surtout en magnétite ardoisée avec un peu d'hématite; la roche encaissante est principalement un schiste chloritique. Les filons, dont la largeur varie de quelques pouces à 10 ou 12 pieds, sont distribués irrégulièrement dans les schistes parfois parallèles à la stratification. L'analyse de ce minerai donne 28.39 pour cent de fer et 45.79 pour cent de matière insoluble. Il n'y a pas de trace de titane.

Rang IX, lot 16.

Réf.: Serv. des Mines, Qué. — Mines et Minéraux de la Province de Québec, 1889-90, p.20

Endroit mentionné.

CANTON D'ASHUAPMOUCHOUAN

(long. 72°35', lat. 48°35')

Rang IX, lot 43.

Réf.: Serv. des Mines, Qué. — Rap. Ann. 1933, Ptie D, p.95

Au Sud de la rivière à l'Ours, on trouve de nombreux nids et traînées de magnétite dispersés à travers des étendues pegmatitiques dans le granite.

CANTON DE BAIE DE GASPE NORD

(long. 64°25', lat. 48°55')

Rang I, lots 28 à 33.

Réf.: Min. des Mines, Qué. — R.G. 35, p.121

Des nodules de limonite sont fréquemment amenés à la surface au cours du labourage des champs. Le diamètre de ces nodules peut atteindre 10 pouces et leur origine semble être locale plutôt que le résultat d'un transport de matériel.

Rang I, lot 34A.

Réf.: Min. des Mines, Qué. — R.P. no 330, p.4; R.P. no 374, p.3

De petites masses réniformes d'hématite, d'une grosseur pouvant atteindre 4 pouces, sont présentes dans une zone de fracture d'un dyke basique recoupant les grès de la formation de Battery Point. La zone de fracture a une largeur moyenne de 2.4 pieds et une teneur moyenne de 33.71 pour cent en fer et 26.87 pour cent en silice.

CANTON DE BAILLOQUET

(long. 65°10', lat. 50°25')

Région de la Rivière Chaloupe - Cap Rond.

Réf.: Div. des Mines, Can. — Publ. no 579, p.66

Serv. des Mines, Qué. — Mines de la Province de Québec, 1899, p.18; Opér. Min. 1911, p.142; Les Minerais de Fer de la Province de Québec (1915), p.82

Min. des Mines, Qué. — R.P. no 313, p.8

L'amas d'anorthosite en bordure de la côte contient souvent de la magnétite et de l'ilménite disséminées, de même que des petites lentilles irrégulières et un grand nombre de minces couches stratiformes de ces minéraux. A certains endroits, l'ilménite et la magnétite forment d'abondantes couches variant en épaisseur d'une fraction de pouce à 2 pieds qu'on peut suivre en direction sur une distance de 500 pieds. Dans un des affleurements du Cap Rond, un grand nombre de couches rapprochées d'ilménite-magnétite forment une zone de 44 pieds de largeur qu'on peut suivre sur une longueur de 100 pieds dans le flanc de la crête. La teneur moyenne à travers cette zone est de 35.84 pour cent en fer, 11.37 pour cent en bioxyde de titane et 1.35 pour cent en soufre.

CANTON DE BARLOW
(long. 74°35', lat. 49°55')

Premier Chibougamau Mines Ltd.

Réf.: Min. des Mines, Qué. — Archives.

Deux trous de sondage au diamant sur les terrains miniers de cette société ont recoupé de la magnétite disséminée et d'étroites bandes de magnétite contenues dans les tufs.

CANTON DE BEAUDET
(long. 72°30', lat. 49°05')

Rangs II et III.

Réf.: Min. des Mines, Qué. — Archives.

On a fait rapport de la présence d'étroits filons et de petites lentilles irrégulières d'ilménite et de magnétite titanifère dans des dykes de pegmatite recoupant du granite et du gneiss granitique à différents endroits dans la moitié Nord-Ouest des rangs II et III.

CANTON DE BERESFORD
(long. 74°20', lat. 46°05')

Rang V, moitiés Sud des lots 36W et 37E.

Réf.: Min. des Mines, Qué. — Archives.

La société Titanium Development Corporation qui détient ces terrains a évalué (1952) les réserves de minerai jusqu'à une profondeur de 300 pieds à 2,859,000 tonnes contenant 38.5 pour cent de fer et 30.84 pour cent de bioxyde de titane.

Rang V, lots 37W et 38. Mine Ivry

Réf.: Div. des Mines, Can. — Publ. no 217, Vol. II, p.153; Publ. no 579, p.53

Serv. des Mines, Qué. — Opér. Min. 1912, p.71; Les Minerais de Fer de la Province de Québec (1915, p.131; Rap. Ann. 1935, Ptie C, p.86

Min. des Mines, Qué. — Archives.

Une zone minéralisée dans l'anorthosite de Morin, d'une longueur minimum de 750 pieds, contient des amas de ségrégation de minerai de fer titané. Le minerai consiste en une intercroissance intime d'hématite et d'ilménite. Un échantillon général a donné à l'analyse 42.75 pour cent de fer, 33.23 pour cent de bioxyde de titane, 7.54 pour cent de silice, 0.036 pour cent de phosphore et 1.010 pour cent de soufre. L'excavation à ciel ouvert a une longueur de 130 pieds, une largeur de 50 pieds et ses murs atteignent une hauteur maximum de 45 pieds au-dessus du plancher.

Rang VI, moitiés Sud des lots 36 à 41. Mine Desgrosbois

Réf.: Div. des Mines, Can. — Publ. no 217, Vol. II, p.151; Publ. no 579, p.68

Serv. des Mines, Qué. — Opér. Min. 1912, p.77; Les Minerais de Fer de la Province de Québec (1915), p.88; Rap. Ann. 1935, Ptie C, p.96

Min. des Mines, Qué. — Archives.

Des amas de ségrégation de magnétite et d'ilménite sont présents dans de l'anorthosite de la série de Morin. Les terrains miniers sont présentement (1958) détenus par Pershing Amalgamated Mines Limited. Cette société évalue ses réserves à 5,527,000 tonnes à teneur moyenne de 40.87 pour cent en fer et 10.99 pour cent en bioxyde de titane auxquelles on peut ajouter 1,051,000 tonnes à teneur de 25.67 pour cent en fer et 6.64 pour cent en bioxyde de titane.

CANTON DE BERGERON

(long. 67°20', lat. 52°20')

Région du lac Fire. Quebec Cartier Mining Company

Réf.: Min. des Mines, Qué. — Archives.

Un gisement d'hématite spéculaire et de quartz a été découvert dans les formations ferrifères protérozoïques à magnétite et spécularite du Nord du lac Fire. Le gisement a une longueur de 2,500 pieds sur une largeur de 2,000 pieds. La te-

neur est évaluée à 30 pour cent en fer. Des travaux de recherche ont indiqué qu'il est possible de produire un concentré ferreux économiquement utilisable.

Région du lac Hope. Bellechasse Mining Corporation Limited.

Réf.: Min. des Mines, Can. — Bull. Inf. Min. MR 31, p.100

On a découvert trois zones de formation ferrifère ayant une longueur totale de 8,400 pieds. La teneur varie entre 33.6 et 36.4 pour cent en fer.

CANTON DE BLAKE
(long. 75°45', lat. 46°05')

Rang V, lots 2 à 5.

Réf.: Min. des Mines, Qué. — Archives.

La société Laurentian Iron and Graphite Mines Limited, ex-détentrice de ces terrains, y a mentionné la présence de magnétite massive.

CANTON DE BLANCHIN
(long. 69°55', lat. 51°55')

Région du Petit Lac Matonipi.

Réf.: Com. Géol. Can. — Rap. Ann. Vol. VIII, 1895, pp.280L, 327L.

On a rencontré d'épaisses bandes de magnétite le long du portage se dirigeant vers le Nord à partir du lac Matonipi.

Sur les rivages du Petit lac Matonipi, de même que sur la petite île à proximité de son déversoir, on peut voir des étendues assez considérables de minerai de fer stratifié. Les coupes à découvert montrent une épaisseur de plus de 200 pieds de minerai qui varie d'un mélange pur de magnétite et d'hématite, à un gneiss ferrugineux fortement quartzeux.

Région du lac Styx.

Réf.: Min. des Mines, Qué. — Archives.

La formation ferrifère est caractérisée par des couches bien définies dont la plupart ont moins d'un demi-pouce d'épaisseur. Elle est formée de lits riches en silice qui sont interstratifiés avec des couches riches en magnétite accompagnée parfois d'un peu d'hématite. Dans certains affleurements, la roche contient jusqu'à 40 pour cent d'oxyde de fer. Par endroits, cette formation de silice et magnétite a une épaisseur d'au moins 100 pieds.

CANTON DE BLONDEAU

(long. 78°50', lat. 47°20')

Région du lac Kelly.

Réf.: Com. Géol. Can. — Mém. 201, p.12

Serv. des Mines, Qué. — Rap. Ann. 1930, Ptie B, pp.71, 93

Min. des Mines, Qué. — R.G. 20, Vol. II, p.139

Des rubans de magnétite d'une largeur atteignant un quart de pouce alternent avec de larges zones quartzeuses et quelques bandes étroites de schiste à chlorite sur la rive Est du lac Kelly. La largeur des affleurements varie entre 30 et 40 pieds et leur longueur entre 20 et 200 pieds.

Région du lac Lett.

Réf.: Com. Géol. Can. — Mém. 201, p.12

Min. des Mines, Qué. — R.G. 20, Vol. II, p.139

Les affleurements d'étroites zones de formation ferrifère interstratifiées avec des coulées de lave basique sont nombreux à l'Est et à l'Ouest du lac Lett. Les zones ont rarement plus de 40 pieds et généralement moins de 20 pieds de largeur. La roche est formée de rubans de chert noir, riche en magnétite et d'une épaisseur d'un demi-pouce ou davantage qui alternent avec d'autres couches plus larges de chert bleu et quelques bandes de schiste à chlorite ou à hornblende.

CANTON DE BOLTON

(long. 72°20', lat. 45°15')

Rang X, lot 9.

Réf.: Serv. des Mines, Qué. — Opér. Min. 1903, p.5; Opér. Min. 1904, p.25

Un gisement de fer magnétique fut découvert sur le lot 9 et 200 tonnes de minerai provenant de ce gisement furent expédiées en 1903.

Rang XIV, lot 2.

Réf.: Com. Géol. Can. — Rap. de Prog. 1847-48, p.66; Rap. de Prog. 1863, p.717; Rap. Ann. Vol. IV, 1888-89, p.18K

De minuscules cristaux de magnétite sont disséminés dans une roche chloritique finement grenue. Un échantillon

a révélé une teneur de 37.79 pour cent en fer.

CANTON DE BOSSE

(long. 76°30', lat. 49°30')

Région du lac Waswanipi. Chesbar Chibougamau Mines Limited

Réf.: Min. des Mines, Can. — Bull. Inf. Min. MR 31, p.100

Min. des Mines, Qué. — Archives.

Des formations ferrifères à magnétite forment des reliquats dans un puissant amas granitique. La société évalue les réserves indiquées à environ 50 millions de tonnes à teneur moyenne de 27.5 pour cent en fer dont 14 millions de tonnes à teneur moyenne de 29.4 pour cent en fer sont considérées comme exploitables à ciel ouvert.

CANTON DE BOUCHER

(long. 72°50', lat. 47°05')

Région du lac Saint-Michel.

Réf.: Min. des Mines, Qué. — R.P. no 376, p.6

On trouve de la magnétite disséminée dans les roches du rivage Ouest du lac Saint-Michel.

CANTON DE BOURGET

(long. 71°20', lat. 48°35')

Rang I, lots 34 et 35.

Réf.: Serv. des Mines, Qué. — Mines de la Province de Québec, 1899, p.18; Opér. Min. 1910, p.50

Un puissant gisement de fer titané forme deux crêtes de 100 pieds de hauteur.

(Il s'agit probablement de la découverte originelle des gisements de Saint-Charles dans les lots 44 et 45).

Rang I, lots 44 à 47. Gisements de Saint-Charles

Réf.: Div. des Mines, Can. — Publ. no 217, Vol. II, p.149; Publ. no 579, p.58; Publ. no 685, p.46

Com. Géol. Can. — Rap. de Prog. 1882-84, p.8 D

Serv. des Mines, Qué. — Opér. Min. 1912, p.92; Les Minerais de Fer de la Province de Québec (1915), p.52; Opér. Min. 1924, p.100; Opér. Min. 1925, p.55

Min. des Mines, Qué. — R.G. 78, p.26; Archives.

Des amas lenticulaires de magnétite titanifère sont distribués d'une façon irrégulière dans de l'anorthosite à grain moyen, surtout dans une étendue de 6,000 pieds de longueur par 1,200 pieds de largeur dans les lots 44 à 47. La teneur moyenne de 56 échantillons provenant de 21 endroits différents de cette zone est de 42.78 pour cent en fer et 16.47 pour cent en bioxyde de titane. L'affleurement le plus étendu couvre 13,000 pieds carrés et ses limites sont cachées sous le mort-terrain. Sa teneur moyenne est de 40.23 pour cent en fer, 13.35 pour cent en bioxyde de titane, 13.06 pour cent en silice, 6.37 pour cent en alumine, 0.21 pour cent en chaux, 11.35 pour cent en magnésie, 0.03 pour cent en phosphore et 0.05 pour cent en soufre. On a remarqué la présence de deux variétés de magnétite, soit une qui est phosphatique et l'autre qui est pauvre en phosphore. La variété phosphatique contient entre 5 et 30 pour cent en volume d'apatite alors que le pourcentage de ce minéral n'atteint pas 5 pour cent dans l'autre.

Rang II, lot 49.

Réf.: Min. des Mines, Qué. — R.G. 78, p.26; Archives.

On a remarqué la présence d'un amas lenticulaire de magnétite titanifère dans l'anorthosite de l'extrémité Nord du lot.

Rang III, lots 45 à 47.

Réf.: Min. des Mines, Qué. — R.G. 78, p.26; Archives.

On a découvert des amas lenticulaires de magnétite titanifère dans l'anorthosite. Un échantillon prélevé du gisement du lot 47 a donné 46.82 pour cent de fer, 22.33 pour cent de bioxyde de titane, 2.06 pour cent de silice, 4.76 pour cent d'alumine, 1.63 pour cent de chaux, 0.64 pour cent de phosphore et 0.05 pour cent de soufre.

CANTON DE BOUTHILLIER

(long. 75°30', lat. 46°25')

Rang XI, lot 43.

Réf.: Min. des Mines, Qué. — R.G. 50, p.30

On a découvert un peu de minéralisation de magnétite dans des lits de quartzite interstratifiés avec des migmatites et des paragneiss.

CANTON DE BOYER

(long. 75°10', lat. 46°30')

Rang IV, lot 13.

Réf.: Min. des Mines, Qué. — R.G. 23, p.47

On trouve un grand nombre de ségrégations de magnétite dont le diamètre atteint trois pouces dans des granites pegmatitiques de couleur pâle qui recoupent des paragneiss le long du vieux chemin Gouin.

CANTON DE BRANDON

(long. 73°25', lat. 46°15')

Rang VII, lot 14.

Réf.: Min. des Mines, Qué. — R.P. no 330, p.16

On peut voir de l'ilménite et de la magnétite dans une roche lourde, massive et rouillée et dont la surface fraîche est noire. Un échantillon choisi de cette roche a donné à l'analyse 34.54 pour cent de fer et 10.11 pour cent de bioxyde de titane.

CANTON DE BRISTOL

(long. 76°20', lat. 45°35')

Rang I, lot 2.

Réf.: Div. des Mines, Can. — Publ. no 23, pp.3, 90

Com. Géol. Can. — Rap. de Prog. 1845-46, p.83; Rap. de Prog. 1863, p.718

Un petit gîte de fer spéculaire est présent à la jonction d'un lit de calcaire cristallin blanc avec du gneiss syénitique rougeâtre qui le recouvre. Le gîte a une largeur maximum de 5 pouces.

Rang I, lot 22.

Réf.: Div. des Mines, Can. — Publ. no 23, p.91; Publ. no 579, p.71

Un affleurement de roche à hornblende rouillée et grossièrement grenue d'une étendue de 2 pieds carrés contient de la magnétite titanifère sous forme de grains et de taches dispersés. Un échantillon prélevé de cet affleurement a donné à l'analyse 34.25 pour cent de fer, 11.78 pour cent de bioxyde de titane, 0.003 pour cent de phosphore et 0.063 pour cent de soufre.

Rang II, lots 21 et 22. Mine Hilton

Réf.: Div. des Mines, Can. — Publ. no 23, p.75; Publ. no 314, p.7; Publ. no 217, Vol. I, p.53; Publ. no 579, p.71

Com. Géol. Can. — Rap. de Prog. 1873-74, pp.236, 250, 313; Rap. Ann. Vol. IV, 1888-89, p.12K; Mém. 136, p.115

Serv. des Mines, Qué. — Mines et Minéraux de la Province de Québec, 1889-90, p.9; Mines de la Province de Québec, 1899, p.6; Opér. Min. 1912, p.116; Les Minerais de Fer de la Province de Québec (1915), p.23

Min. des Mines, Qué. — R.G. 20, Vol. III, p.458; R.P. no 307, p.6; R.P. no 390, p.17

La roche en place consiste en un granite rose à grain moyen qui a envahi des calcaires cristallins, des dolomies, des grès calcareux et des schistes ardoisiers. Les minéraux ferrifères, qui consistent surtout en de la magnétite avec un peu d'hématite, se sont substitués aux minéraux calciques plus anciens, probablement au cours de la dernière phase de l'intrusion granitique. On trouve de la magnétite et un peu d'hématite dans des fractures du granite lui-même et dans certains des dykes de pegmatite qui le recoupent.

Les réserves de minerai étaient évaluées en 1956 à 43,590,000 tonnes à teneur moyenne de 15 à 20 pour cent de fer. On effectuait alors des travaux de décapage de l'amas de minerai pour le préparer à une exploitation à ciel ouvert. On projetait une production quotidienne de 10,000 tonnes dont on prévoyait récupérer 2,000 tonnes de magnétite par enrichissement magnétique.

CANTON DE BROME

(long. 72°40', lat. 45°15')

Rang I, lots 2 et 6.

Réf.: Serv. des Mines, Qué. — Mines de la Province de Québec, 1899, p.7

Des schistes sont imprégnés d'oxyde de fer non magnétique sur des épaisseurs atteignant 50 pieds.

Rang III, lots 1 et 2.

Réf.: Com. Géol. Can. — Rap. de Prog. 1847-48, p.63; Rap. de Prog. 1863, p.720; Rap. de Prog. 1873-74, p.276; Rap. Ann. Vol. IV, 1888-89, pp. 18K, 19K

Serv. des Mines, Qué. — Mines et Minéraux de la Province de Québec, 1889-90, pp.16, 17; Mines de la Province de Québec, 1899, p.7; Opér. Min. 1910, pp.37, 41; Les Minerais de Fer de la Province de Québec (1915), p.46.

On trouve de l'oxyde ferrique dans des schistes ardoisiers noirs sous forme de trois bandes parallèles dont l'épaisseur varie entre 5 et 18 pieds. Un échantillon choisi provenant du lot 1 a donné à l'analyse 41.46 pour cent de fer et 24.16 pour cent de bioxyde de titane. Un autre échantillon prélevé d'un lit de 5 pieds d'épaisseur dans le lot 2 a donné 28.63 pour cent de fer.

Rangs III et IV, lots 4 à 6.

Réf.: Com. Géol. Can. — Rap. de Prog. 1847-48, p.64; Rap. de Prog. 1863, p.720; Rap. Ann. Vol. IV, 1888-89, p.18K

Serv. des Mines, Qué. — Mines et Minéraux de la Province de Québec, 1889-90, pp.16, 17; Mines de la Province de Québec, 1899, p.7

Des couches de minerai de fer spéculaire dont l'épaisseur atteint 3 pieds sont interstratifiées avec du schiste ardoisier chloritique et du calcaire dolomitique. La teneur en fer métallique varie entre 30.97 et 37.91 pour cent. Un échantillon prélevé sur le lot 5, rang IV, d'une zone de schiste ardoisier ferrifère d'une épaisseur de 8 pieds et divisée par une mince couche de schiste ardoisier chloritique a donné à l'analyse 24.08 pour cent de fer.

Rang V, lots 4 et 5.

Réf.: Com. Géol. Can. — Rap. de Prog. 1847-48, p.65; Rap. de Prog. 1863, p.721

Serv. des Mines, Qué. — Mines et Minéraux de la Province de Québec, 1889-90, p.16; Mines de la Province de Québec, 1899, p.7

Une couche d'oxyde ferrique laminée de 5 pieds d'épaisseur et à structure micacée est à découvert dans une petite excavation sur le lot 4. La roche adjacente est un schiste ardoisier chloritique. Un échantillon d'une couche de roche semblable dans le lot 5 et qui pourrait être le prolongement de la première a donné 37.91 pour cent de fer.

CANTON DE BRUNEAU

(long. 77°10', lat. 49°20')

Rang VI, lot 62.

Réf.: Serv. des Mines, Qué. — Rap. Ann. 1936, Ptie B, p.53

On peut voir des affleurements de magnétite rubanée sur la ligne qui sépare le canton de Bruneau du canton de Desjardins.

Rang VII, lots 44 et 51.

Réf.: Serv. des Mines, Qué. — Rap. Ann. 1936, Ptie B, p.53

On peut voir des affleurements de magnétite rubanée le long du ruisseau Sinclair en amont de la jonction des deux branches principales.

CANTON DE BUCKINGHAM

(long. 75°30', lat. 45°40')

Rang VIII, lot 19.

Réf.: Div. des Mines, Can. — Publ. no 23, p.99

Serv. des Mines, Qué. — Mines et Minéraux de la Province de Québec, 1889-90, p.20

Endroit mentionné.

Rang IX, lot 17.

Réf.: Com. Géol. Can. — Rap. Ann. Vol. IV, 1888-89, p.16K

Un filon de feldspath d'une largeur de 30 pas recoupe le gneiss et contient de grandes masses clivables de magnétite dont certaines ont 4 pouces d'épaisseur.

Rang XI, lot 17.

Réf.: Div. des Mines, Can. — Publ. no 23, p.99

Serv. des Mines, Qué. — Mines et Minéraux de la Province de Québec, 1889-90, p.20

Endroit mentionné.

Rang XII, lot 26.

Réf.: Com. Géol. Can. — Rap. Ann. Vol. IV, 1888-89, p.16K

Un filon de feldspath d'une largeur de 30 pas recoupe le gneiss et contient de grandes masses clivables de magnétite dont certaines ont 4 pouces d'épaisseur.

CANTON DE CADILLAC

(long. 78°20', lat. 48°10')

Rang VII. Orefield Mining Corporation

Réf.: Serv. des Mines, Qué. — Opér. Min. 1911, p.226

Min. des Mines, Qué. — R.P. no 390, p.18

Trois bandes de formation ferrifère situées à 2 milles au Sud-Ouest du lac Newagama (Cadillac) et consistant en magnétite, jaspe et un peu de quartz ont été explorées au moyen de sondages au diamant. Ces bandes ont des largeur respectives de 30 à 45 pieds, 50 pieds et 100 pieds et des longueurs indiquées de 3,000, 4,000 et 5,000 pieds. Deux d'entre elles affleurent en surface. D'après la société, la teneur en fer calculée est estimée à 30 pour cent.

CANTON DE CAMERON

(long. 75°55', lat. 46°15')

Rang I, lot 38.

Réf.: Serv. des Mines, Qué. — Mines de la Province de Québec, 1899, p.6; Les Minerais de Fer de la Province de Québec (1915), p.36

On trouve sur la berge gauche de la rivière Gatineau un gisement de fer magnétique accompagné de graphite. La roche adjacente est formée de calcite.

Rang II, lot 30.

Réf.: Div. des Mines, Can. — Publ. no 23, p.75

On trouve de la magnétite apparemment de bonne qualité dans un calcaire cristallin à grain grossier le long du cours du ruisseau Post.

Rang II, lot 38.

Réf.: Serv. des Mines, Qué. — R.P. no 330, p.20

De la magnétite massive, grossièrement grenue et accompagnée de quantités variables de graphite, de pyroxène, de calcite, de biotite, de pyrrhotine et de marcassite a été mise à découvert dans un puits d'exploration de 7 pieds de diamètre à peu de distance au Nord-Est du déversoir du lac Roddick. Du calcaire cristallin blanc affleure sur la rive du lac. Un échantillon choisi de la magnétite massive a donné à l'analyse 55.69 pour cent de fer, 0.13 pour cent de bioxyde de titane et 0.72 pour cent de soufre.

CANTON DE CAMPBELL

(long. 75°25', lat. 46°35')

Rang IV, lot 16.

Réf.: Min. des Mines, Qué. — R.G. 23, p.47

Un grand nombre de ségrégations de magnétite atteignant 3 pouces de diamètre sont présentes dans des dykes

de pegmatite qui recoupe du granite gneissique rose contenu dans du paragneiss à découvert non loin du rivage Ouest du lac des Ecorces.

CANTON DE CANNON

(long. 67°20', lat. 49°40')

Région de la Pointe aux Anglais - Rivière Pentecôte.
(Sable ferrifère)

Réf.: Com. Géol. Can. — Rap. de Prog. 1866-69, p.341

Voir canton de Fitzpatrick.

CANTON DE CARIGNAN

(long. 72°45', lat. 47°10')

Région du Petit lac Carignan.

Réf.: Min. des Mines, Qué. — R.P. no 376, p.6

On trouve de la magnétite disséminée dans les roches situées au Nord-Ouest du Petit lac Carignan.

CANTON DE CATHCART

(long. 73°45', lat. 46°15')

Rang V, lot 7.

Réf.: Min. des Mines, Qué. — R.P. no 214, p.10

On a vu des concentrations d'ilménite dans l'anorthosite à découvert, directement à l'Ouest du Lac Crépeau, le long de la route des lacs Gareau.

CANTON DE CHABANEL

(long. 72°30', lat. 48°15')

Région du lac des Soeurs.

Réf.: Min. des Mines, Qué. — Archives.

Un échantillon en vrac de magnétite titanifère provenant de cet endroit a donné à l'analyse 51.69 pour cent de fer et 20.72 pour cent de bioxyde de titane.

CANTON DE CHERTSEY

(long. 73°55', lat. 46°10')

Rang I, lot 9.

Réf.: Com. Géol. Can. — Rap. Ann. Vol. VIII, 1895, p.155J

On trouve du minerai de fer disséminé dans de l'anorthosite en association avec du gneiss quartzeux.

Rangs VI à VIII, lots 5 à 7.

Réf.: Com. Géol. Can. — Rap. Ann. Vol. VIII, 1895, p.155J

Serv. des Mines, Qué. — Opér. Min. 1910, p.45

Min. des Mines, Qué. — R.P. no 214, p.10; Archives.

Du minerai d'ilménite-hématite forme des bandes dans de l'anorthosite et des roches gabbroïques. La société Laurentian Titanium Mines Limited, qui détenait les terrains en 1955, a rapporté la présence de réserves de 626,400 tonnes à teneur moyenne de 27.3 pour cent en fer et 19.9 pour cent en bioxyde de titane.

Rang IX, lot 6.

Réf.: Min. des Mines, Qué. — R.P. no 214, p.10

On a observé la présence de concentrations d'ilménite dans l'anorthosite sur le rivage convexe du lac Catherine.

CANTON DE CHESTER

(long. 71°45', lat. 46°05')

Rang II, lots 11 et 12.

Réf.: Rapport du Commissaire des Terres de la Couronne (Québec) Opér. Min. 1895, p.49; Opér. Min. 1896, p.150

Serv. des Mines, Qué. — Mines de la Province de Québec, 1899, p.8; Opér. Min. 1907, p.5

Min. des Mines, Qué. — R.P. no 164, pp.10, 14

Des pochettes, des filons et de courtes lentilles (d'une épaisseur atteignant 2 pieds) d'hématite sont présents dans de la dolomie. Ces structures sont généralement parallèles à la stratification de la dolomie. Un échantillon d'hématite provenant d'une lentille d'une longueur de 10 pieds, d'une épaisseur maximum de 5 pouces, a donné à l'analyse 69.42 pour cent de fer, 0.10 pour cent de silice, 0.03 pour cent de phosphore et aucune trace de soufre.

CANTON DE CHIASSON

Région du lac Jeannine.

Voir canton de Conan.

CANTON DE CHILTON

(long. 74°05', lat. 46°15')

Rang III, lot 15.

Réf.: Min. des Mines, Qué. — Archives.

On rapporte qu'un échantillon prélevé d'un étroit filon de magnétite dans de l'anorthosite a donné à l'analyse 64.62 pour cent de fer et 9.84 pour cent de bioxyde de titane.

Rang VIII, lot 12; rang IX, lot 11.

Réf.: Min. des Mines, Qué. — R.P. no 374, p.7

La carotte provenant de 8 trous de sondage au diamant sur ces lots est formée d'anorthosite grise à grain moyen et contenant des disséminations régulières d'ilménite et de magnétite. On ne voit que peu de variation dans la composition de la roche sur toute la longueur des trous. Des échantillons prélevés de 5 de ces trous ont donné 23 pour cent de fer et 12.5 pour cent de bioxyde de titane.

CANTON DE CLARENDON

(long. 76°30', lat. 45°40')

Rang II, lot 25.

Réf.: Div. des Mines, Can. — Publ. no 23, p.91

Du minerai de fer cristallin et finement grenu, qui semble être de l'hématite, est étroitement associé à un gneiss syénitique rougeâtre qui passe graduellement à certains endroits à un gneiss hornblendique. L'analyse d'un échantillon provenant des principaux affleurements a donné 32.65 pour cent de fer, des traces de titane, 50.03 pour cent de silice, 1.25 pour cent d'alumine, 1.25 pour cent de chaux, des traces de manganèse, 0.002 pour cent de phosphore et 0.112 pour cent de soufre.

Rang VII, lot 27.

Réf.: Div. des Mines, Can. — Publ. no 23, p.92; Publ. no 579, p.71

On trouve de la magnétite titanifère mélangée à de la roche sous forme de filons et de poches dans une roche à hornblende de couleur foncée et grossièrement grenue. Un échantillon a révélé à l'analyse 54.94 pour cent de fer, 7.23 pour cent de bioxyde de titane, 7.84 pour cent de silice, 0.86 pour

cent de chaux, 1.92 pour cent de manganèse, 0.001 pour cent de phosphore et 0.800 pour cent de soufre.

CANTON DE CLEVELAND

(long. 72°05', lat. 45°40')

Rang XIII, lot 21.

Réf.: Serv. des Mines, Qué. — Opér. Min. 1902, p.5

On a fait un peu de travail sur un gisement d'hématite dans le calcaire et 60 tonnes de minerai furent expédiées à Drummondville.

CANTON DE COMPORTE

(long. 77°30', lat. 49°40')

Région du lac Shallow.

Réf.: Min. des Mines, Qué. — R.G. 16, p.20

On trouve de la magnétite titanifère dans le complexe gabbro-anorthosite-pyroxénite à 2 milles à l'Est de l'extrémité Nord du lac Shallow. Un échantillon prélevé d'une couche riche en magnétite de 5 pieds de largeur a donné 39.98 pour cent de fer et 10.83 pour cent de bioxyde de titane.

CANTON DE CONAN

(long. 68°00', lat. 51°55')

Région des lacs Athol-Silicate. Quebec Cartier Mining Company

Réf.: Min. des Mines, Qué. — Archives.

Une quantité considérable de formation ferrifère à quartz et magnétite est présente dans une formation ferrugineuse rubanée à quartz et silicate.

Région du lac Jeannine. Quebec Cartier Mining Company

Réf.: Min. des Mines, Qué. — Archives.

La formation ferrifère de magnétite-spécularite de la région du lac Jeannine est d'âge protérozoïque et consiste principalement en spécularite et en quartz. Un amas de minerai présent dans cette formation a une longueur de 7,000 pieds et une largeur de 800 pieds. Il est formé d'hématite spéculaire et de quartz et on estime qu'il contient 300,000,000 de tonnes ayant une teneur moyenne de 30 pour cent en fer.

Des travaux de recherche ont démontré qu'il est possible de produire un concentré contenant 66 pour cent de fer.

Région du lac des Roches.

Voir canton de Hesry.

CANTON DE DECELLES

(long. 74°20', lat. 48°05')

Région du lac Decelles (Hair-cutting). (Sable ferrifère)

Réf.: Com. Géol. Can. — Rap. de Prog. 1870-71, p.309

Min. des Mines, Qué. — Archives.

On rencontre des sables ferrifères sur le rivage du lac.

CANTON DE LESSEPS

(long. 66°00', lat. 48°50')

Région du ruisseau aux Pékans.

Réf.: Serv. des Mines, Qué. — Rap. Ann. 1932, Ptie D, p.36; R.G. 20, Vol. III, p.454

On a remarqué la présence de deux blocs de magnétite massive d'un pied de côté et de quelques blocs de roche sédimentaire altérée enduite d'hématite spéculaire. Ces blocs n'ont pas été transportés sur une grande distance et proviennent probablement tout au plus d'une région peu éloignée au Nord du ruisseau aux Pékans.

CANTON DE L'ILE

(long. 71°45', lat. 48°40')

Rang II, lot 36. Ile d'Alma

Réf.: Div. des Mines, Can. — Publ. no 217, Vol. II, p.148; Publ. no 579, p.60

Serv. des Mines, Qué. — Opér. Min. 1910, p.55; Opér. Min. 1912, p.101; Les Minerais de Fer de la Province de Québec (1915), p.61

Des petites lentilles de magnétite titanifère dure et compacte sont présentes dans une anorthosite grossière dont la plus importante mesure 15 pieds par 30 pieds. Un échantillon de magnétite a donné à l'analyse 53.07 pour cent de fer et 19.88 pour cent de bioxyde de titane.

CANTON DE DESJARDINS

(long. 77°00', lat. 49°30')

Rang V.

Réf.: Serv. des Mines, Qué. — Rap. Ann. 1936, Ptie B, p.53

On peut voir des affleurements de magnétite rubanée entre le lac Desjardins et la rivière Florence.

CANTON DE DESLANDES
(long. 65°50', lat. 48°55')

Région de la rivière Madeleine.

Réf.: Serv. des Mines, Qué. — Rap. Ann. 1932, Ptie D, p.35; Rap. Ann. 1933, Ptie D, p.61; R.G. 20, Vol. III, p.454

On a découvert des affleurements de sidérite d'une épaisseur d'au moins 4 pieds, interstratifiés avec des schistes ardoisiers et des calcaires ordoviciens le long de la rivière Madeleine à une courte distance en aval de l'embouchure de l'affluent Nord. L'analyse d'un bloc a donné 40.30 pour cent de fer.

CANTON DE DESMELOIZES
(long. 79°25', lat. 48°55')

Rang III, lots 32 et 34.

Réf.: Min. des Mines, Qué. — R.P. no 390, p.37

Deux trous de sondage au diamant ont traversé quelques zones de schiste talqueux contenant de la magnétite disséminée et une roche qu'on a appelée andésite grenatifère et dans laquelle on rencontre une assez bonne quantité de magnétite.

CANTON DE DIEPPE
(long. 79°25', lat. 49°30')

Conwest Exploration Company Ltd.

Réf.: Min. des Mines, Qué. — R.P. no 390, p.44

On a foré 3 trous de sondage au diamant. Le trou no 1 a recoupé une zone de formation ferrifère d'une largeur de 250 pieds et à teneur moyenne de 22.32 pour cent en fer. Le trou no 2 traversa 3 zones de même nature, soit 95 pieds à 27.63 pour cent de fer, 90 pieds à 30.83 pour cent et 105 pieds à 28.10 pour cent. Le trou no 3 recoupa une bande d'une largeur de 80 pieds à teneur moyenne de 17.62 pour cent en fer et une autre zone d'une largeur de 143 pieds qui a donné 19.88 pour cent de ce métal.

CANTON DE DONCASTER
(long. 74°10', lat. 46°10')

Rang IX.

Réf.: Serv. des Mines, Qué. — Rap. Ann. 1935, Ptie C, p.86

On a découvert des petits affleurements d'anorthosite contenant une minéralisation d'ilménite-magnétite le long de la route qui relie Sainte-Agathe à Saint-Donat.

CANTON DE DUDLEY
(long. 75°35', lat. 46°15')

Rang IX, lots 24 à 26. (Sable ferrifère)

Réf.: Min. des Mines, Qué. — R.P. no 330, p.38

La plage sur le Grand lac du Cerf est formée de sable siliceux interstratifié avec de minces couches de sable ferrifère. Sa largeur est de 25 pieds et sa longueur de 1,200 pieds. Un échantillon mixte de ce sable a donné 12.3 pour cent de magnétite, 15.0 pour cent d'ilménite et 21.5 pour cent de grenat.

Au pied de l'escarpement se trouve une couche de sable concentré de magnétite et d'ilménite d'une épaisseur de 1 à 2 pouces et qui se continue sur toute la longueur de la plage. Un échantillon mixte de ce sable contenait 38.2 pour cent de magnétite et 39.9 pour cent d'ilménite.

CANTON DE DUDSWELL
(long. 71°40', lat. 45°35')

Rang V, lot 11.

Réf.: Min. des Mines, Qué. — Archives.

Un filon de quartz d'une largeur de 10 à 15 pieds et traversant du schiste talqueux contient de l'hématite finement disséminée et des lentilles d'hématite atteignant 2 pouces d'épaisseur et 2 pieds de longueur. La teneur en fer varie entre 20 et 35 pour cent.

CANTON DE DUFRESNOY
(long. 79°00', lat. 48°20')

Rang Est de la route de Macamic, lots 45 et 46.

Réf.: Min. des Mines, Qué. — R.P. no 227, p.59

On a foré 12 trous de sondage au diamant dans de la diorite quartzique à l'Ouest des lots 45 et 46. Un des trous recoupa 2 pieds de magnétite massive contenant des particules de chalcopyrite.

CANTON DE DUNHAM

(long. 72°50', lat. 45°05')

Rang I, lot 5.

Réf.: Min. des Mines, Qué. — Opér. Min. 1907, p.5

Une zone de dolomie contient des amas irrégulièrement distribués d'hématite formant par endroits des filons qui atteignent 2 pieds d'épaisseur. Un échantillon de l'hématite a donné 69.49 pour cent de fer, 1.32 pour cent de silice, 0.08 pour cent de phosphore et 0.10 pour cent de soufre.

CANTON DE DUVAL

(long. 61°40', lat. 50°05')

Rang I, lots 1 à 11. Plage de Natashquan (Sable ferrifère)

Réf.: Min. des Mines, Can. — Bull. Inf. Min. MR 31, p.96

Div. des Mines, Can. — Publ. no 149, pp.4, 7, 10; Publ. no 217, Vol. II, p.154; Publ. no 224, p.71; Publ. no 286, p.92

Serv. des Mines, Qué. — Mines de la Province de Québec, 1899, p.11; Les Minerais de Fer de la Province de Québec (1915) p.138.

Min. des Mines, Qué. — R.G. 20, Vol. III, p.457; R.G. 43, p.38

Des gisements étendus de sables ferrifères existent près de l'embouchure de la rivière Natashquan; ils couvrent une superficie d'une longueur de 6 milles le long de la côte à l'Est de l'embouchure de la rivière et s'étendent sur une distance de plusieurs centaines de pieds à l'intérieur des terres. Les sables consistent surtout en quartz, feldspath, grenat, olivine, magnétite et ilménite. Ils sont de couleur chamois et contiennent des couches lenticulaires de sable ferrifère noir dont l'épaisseur atteint 1 pied ou davantage, dont la largeur varie entre 1 et 10 pieds et la longueur entre 10 et 50 pieds. Les trous de sondage ne rencontrèrent pas de sable noir à des profondeurs dépassant 30 pieds et une très petite quantité entre 25 et 30 pieds. L'échantillonnage du sable au moyen de trous de sondage sur une étendue de 169 acres et jusqu'à une profondeur moyenne de 16.3 pieds a suggéré une teneur moyenne de 14.7 pour cent de fer, 4.43 pour cent en bioxyde de titane, 76.0 pour cent en matière insoluble, 0.006 pour cent en phosphore et 0.006 pour cent en soufre.

CANTON D'EARDLEY
(long. 76°00', lat.45°35')

Rang IX, lot 10.

Réf.: Serv. des Mines, Qué. — Mines de la Province de Québec, 1899, p.6

Endroit mentionné.

CANTON D'ESMANVILLE
(long. 67°05', lat. 52°30')

Région du lac Midway. Bellechasse Mining Corporation Limited

Réf.: Min. des Mines, Can. — Bull. Inf. Min. MR 31, p.99

Min. des Mines, Qué. — Archives.

On a trouvé du minerai de fer à basse teneur dans 3 zones principales ayant chacune une longueur évaluée à 2,000 pieds et une largeur moyenne de 100 pieds. La teneur a été calculée à 30 pour cent en fer.

Dans une étendue d'anomalie magnétique située à 6 milles à l'Ouest du lac Midway, un trou de sondage au diamant de 37 pieds de profondeur a traversé une formation ferrifère composée de magnétite et de quartz et contenant entre 25.6 et 29.9 pour cent de fer. Des essais d'enrichissement ont produit des concentrés contenant entre 63 et 67 pour cent de fer et de 8 à 19 pour cent de silice.

CANTON DE FABER
(long. 67°35', lat. 52°30')

Région du lac Brown.

Réf.: Min. des Mines, Qué. — R.P. no 377, p.7

On trouve du quartzite à magnétite sous forme de petites lentilles dans un quartzite à grunerite rubané, dans la région à l'Est du lac Brown.

Région du lac Tuttle. Quebec Cartier Mining Company

Réf.: Min. des Mines, Qué. — R.P. no 377, p.7; Archives.

On trouve du quartzite à magnétite sous forme de petites lentilles dans du quartzite à grunerite rubané le long du prolongement Sud-Est du lac Tuttle.

CANTON DE FITZPATRICK
(long. 67°15', lat. 49°45')

Région de la Pointe aux Anglais - Rivière Pentecôte. (Sable ferrifère)

Réf.: Com. Géol. Can. — Rap. de Prog. 1866-69, p.341

On peut voir des accumulations de sable ferrifère le long de la plage entre la Pointe aux Anglais et la rivière Pentecôte.

CANTON DE GABOURY
(long. 79°00', lat. 47°20')

Région du lac McKenzie.

Réf.: Com. Géol. Can. — Mém. 201, p.12

Serv. des Mines, Qué. — Rap. Ann. 1930, Ptie B, p.70

Min. des Mines, Qué. — R.G. 20, Vol. II, p.139

Une formation ferrifère rubanée affleure sur la péninsule de l'extrémité Ouest du lac McKenzie. Cette formation consiste en bandes de magnétite atteignant un demi-pouce de largeur qui alternent avec de puissantes zones quartzeuses et quelques étroites bandes de schiste chloriteux. La magnétite forme environ 50 pour cent du volume de la roche.

Région du lac des Bois.

Réf.: Com. Géol. Can. — Mém. 201, p.12

Serv. des Mines, Qué. — Rap. Ann. 1930, Ptie B, p.70

Min. des Mines, Qué. — R.G. 20, Vol. II, p.139; Archives.

On trouve de nombreux affleurements de minces zones de formation ferrifère interlitées avec des coulées de lave basique au Sud du lac des Bois. Les zones ont rarement plus de 40 pieds et généralement moins de 20 pieds de largeur. La roche est formée de rubans de chert noir, riche en magnétite et d'une épaisseur d'un demi-pouce ou davantage qui alternent avec d'autres couches plus larges de chert bleu et quelques bandes de schiste à chlorite ou à hornblende.

CANTON DE GENDREAU
(long. 79°00', lat. 46°40')

Région du lac Kipawa.

Réf.: Min. des Mines, Qué. — Archives.

Une formation ferrifère qui affleure sur la rive Ouest du lac Kipawa, à deux milles au Nord de la gare ferroviaire du même nom, contient quelques minces couches d'hématite à pendage abrupt. Un échantillon prélevé d'une couche d'une épaisseur de 6 pouces a donné 40.44 pour cent de fer.

CANTON DE GODEFROY

(long. 68°00', lat. 51°45')

Région du lac Jeannine.

Voir canton de Conan.

CANTON DE GRAND CALUMET

(long. 76°45', lat. 45°45')

Rang V, lots 7 et 8.

Réf.: Div. des Mines, Can. — Publ. no 23, p.100

Endroit mentionné.

Rang V, lots 11 et 12.

Réf.: Div. des Mines, Can. — Publ. no 23, p.100

Endroit mentionné.

Rang VI, lots 11 et 12.

Réf.: Div. des Mines, Can. — Publ. no 23, p.100

Endroit mentionné.

Rang VII, lot 13.

Réf.: Div. des Mines, Can. — Publ. no 23, p.94

On trouve dans du calcaire cristallin blanc plusieurs affleurements de ce qui paraît être de l'hématite. Le gisement semble être formé de filons qui recoupent les formations à angle droit. Un échantillon a révélé à l'analyse 52.67 pour cent de fer, 0.25 pour cent de bioxyde de titane, 22.00 pour cent de silice, 0.10 pour cent de chaux, 0.010 pour cent de phosphore et 0.038 pour cent de soufre.

Rang IX, lot 2.

Réf.: Div. des Mines, Can. — Publ. no 23, p.95

Des petits amas de magnétite de forme lenticulaire ou ressemblant à des filons, dont la largeur varie de quelques pouces à 3 pieds, sont distribués d'une façon irrégulière

dans une roche syénitique qui se transforme, par endroits, en un gneiss granitoïde, près du rivage de la rivière Outaouais.

CANTON DE GRANDISON
(long. 74°30', lat. 46°15')

Réf.: Com. Géol. Can. — Rap. de Prog. 1863, p.713

Serv. des Mines, Qué. — Mines et Minéraux de la Province de Québec, 1889-90, p.12

On a reçu des échantillons de minerai de fer magnétique qui provenaient d'une couche de 20 pieds d'épaisseur dans du gneiss.

CANTON DE GRENVILLE
(long. 74°40', lat. 45°45')

Rang IV, lot 3.

Réf.: Div. des Mines, Can. — Publ. no 23, p.99; Publ. no 217, Vol. II, p.145

Com. Géol. Can. — Rap. de Prog. 1853-56, p.39; Rap. de Prog. 1863, p.713; Rap. Ann. Vol. IV, 1888-89, p.14K; Rap. Ann. Vol. XII, 1899, p.120J

Serv. des Mines, Qué. — Rap. Ann. 1936, Ptie C, p.31

Un gisement de magnétite de la variété de métamorphisme de contact se trouve dans les roches de Grenville à côté des roches du culot de Chatham-Grenville. La zone ne semble pas avoir plus de quelques pouces de largeur et les plus grosses nodules qu'on en a extraites ne dépassaient pas un pied d'épaisseur. On a pu suivre le minerai sur une longueur d'environ 100 verges.

Rang IV, lot 13.

Réf.: Com. Géol. Can. — Rap. de Prog. 1851-52, p.21

On a remarqué la présence de minerai de fer magnétique dans un amas de gneiss. La couche de minerai a une épaisseur variant entre 4 et 12 pouces.

Rang V, lot 3.

Réf.: Div. des Mines, Can. — Publ. no 23, pp.3, 98; Publ. no 217, Vol. II, p.145

Com. Géol. Can. — Rap. de Prog. 1853-56, pp.38, 40; Rap. de Prog. 1863, p.713; Rap. Ann. Vol. XII, 1899, p.120J

Serv. des Mines, Qué. — Mines et Minéraux de la Province de Québec, 1889-90, p.12; Mines de la Province de Québec, 1899, p.6

On trouve des poches et des gisements lenticulaires de magnétite dans une zone d'une largeur de 25 pieds, dans un gneiss micacé interstratifié avec des bandes de quartzite gris. Un échantillon du minerai a donné 57.4 pour cent de fer. On avait extrait plusieurs centaines de tonnes de minerai en 1873.

Rang VII, lot 4.

Réf.: Div. des Mines, Can. — Publ. no 23, p.99; Publ. no 217, Vol. II, p.145

Com. Géol. Can. — Rap. de Prog. 1853-56, p.39; Rap. de Prog. 1863, p.713

Serv. des Mines, Qué. — Mines et Minéraux de la Province de Québec, 1889-90, p.12

Dans la moitié Nord du lot, on trouve quelques petites zones de minerai de fer dans un gneiss gris.

Rang VIII, lot 5.

Réf.: Div. des Mines, Can. — Publ. no 23, p.99

Com. Géol. Can. — Rap. de Prog. 1853-56, p.39; Rap. de Prog. 1863, p.713; Rap. Ann. Vol. XII, 1899, p.120J

Serv. des Mines, Qué. — Mines et Minéraux de la Province de Québec, 1889-90, p.12

Un filon de minerai de fer magnétique d'une épaisseur d'environ un pouce suit d'une façon plus ou moins régulière la direction du gneiss encaissant.

CANTON DE GUESLIS

(long. 67°20', lat. 52°30')

Région du lac Demi-Mille. Quebec Cartier Mining Company

Réf.: Min. des Mines, Qué. — Archives.

Des lentilles discontinues de formation ferrifère à spécularite se trouvent dans du quartzite au Sud-Ouest du lac Demi-Mille. Ces lentilles ont une largeur maximum de 60 pieds et une longueur moyenne de 700 pieds.

Deux zones de formation ferrifère, séparées par 60 pieds de gneiss grenatifère, affleurent sur une longueur de 4,000 pieds dans la région Sud du lac Demi-Mille. La zone Ouest est une formation ferrifère à spécularite. Sa teneur est plutôt faible sur sa plus grande partie mais on trouve à son extrémité Sud une poche spectaculaire d'oxydes de fer à haute teneur. La zone Est consiste en minces rubans de quartz contenant des disséminations de magnétite et de spécularite.

Une bande de formation ferrifère située au Sud-Est du lac Demi-Mille consiste en matériel à magnétite et spécularite du côté Sud et passe graduellement vers le Nord à une formation de magnétite et silicate.

Région du lac Lamelee (Nord). Quebec Cartier Mining Company

Réf.: Min. des Mines, Qué. — Archives.

A 8 milles au Nord-Est du lac Lamelee, on a suivi sur une longueur de 1.5 mille, deux zones parallèles de formation ferrifère dont la largeur varie entre 100 et 200 pieds. La formation ferrifère est presque entièrement composée d'hématite spéculaire et de quartz. La teneur moyenne en fer est d'environ 30 pour cent.

CANTON D'HALIFAX

(long. 71°40', lat. 46°05')

Rang I, lot 13.

Réf.: Min. des Mines, Qué. — R.P. no 164, pp.13, 14

On a trouvé, avec des erratiques de dolomie, des blocs d'hématite d'un diamètre atteignant 8 pouces. Ces débris proviennent, de façon évidente, d'une dolomie à découvert qui se trouve à peu de distance à l'Ouest de cet endroit. Un des blocs d'hématite a donné à l'analyse 67.81 pour cent de fer, 1.69 pour cent de silice, 0.01 pour cent de phosphore et 0.02 pour cent de soufre.

CANTON DE HAM SUD

(long. 71°30', lat. 45°45')

Rang I, lot 21.

Réf.: Div. des Mines, Can. — Publ. no 63, p.109; Publ. no 217, Vol. II, p.153

Com. Géol. Can. — Rap. Ann. Vol. II, 1886, pp.44J, 64J; Rap. Ann. Vol. IV, 1888-89, p.20K

Serv. des Mines, Qué. — Mines et Minéraux de la Province de Québec, 1889-90, p.19; Mines de la Province de Québec, 1899, p.8; Les Minerais de Fer de la

Province de Québec (1915), p.47; Rap. Ann. 1931, Ptie D, p.103

Un gisement de magnétite se trouve dans une bande de serpentine près de son contact avec des roches sédimentaires. On a extrait cent tonnes de minerai d'un petit puits de 12 pieds de diamètre et d'une profondeur apparente de 15 pieds. Un échantillon de minerai du gisement a révélé à l'analyse une teneur moyenne de 39.30 pour cent en fer, 19.85 pour cent en bioxyde de titane, 0.96 pour cent en silice, 8.42 pour cent en alumine et 1.20 pour cent en chaux.

CANTON DE HARRINGTON

(long. 72°40', lat. 45°50')

Rang II, lot 15b.

Réf.: Min. des Mines, Qué. — R.P. no 390, p.62

On trouve de la magnétite sous forme d'amas discontinus dans de l'anorthosite de la série de Morin. Un échantillon de magnétite prélevé au hasard a donné 63.66 pour cent de fer, 11.51 pour cent de bioxyde de titane, 0.82 pour cent de silice, 0.26 pour cent de manganèse, 0.07 pour cent de phosphore et 0.03 pour cent de soufre.

CANTON DE HAZEUR

(long. 74°50', lat. 49°25')

Région du lac Caopatina.

Réf.: Min. des Mines, Qué. — R.P. no 292, p.12

On trouve quelques étroites couches d'une roche riche en magnétite dans la série sédimentaire de la rive Sud du lac Caopatina. Une analyse de cette roche a donné presque 40 pour cent de fer.

CANTON DE HESRY

(long. 67°45', lat. 51°55')

Région des lacs Athol et Silicate.

Voir canton de Conan.

Région du lac des Roches. Quebec Cartier Mining Company

Réf.: Min. des Mines, Qué. — Archives.

La formation ferrifère à spécularite consiste principalement en quartz et spécularite avec, ça et là, des petites quantités de muscovite et de minéraux ferromagnésiens.

L'épaisseur des couches varie entre quelques pieds et 120 pieds. Les oxydes de fer (surtout la spécularite) forment entre 20 et 50 pour cent de la roche.

CANTON DE HINCKS
(long. 75°50', lat. 45°55')

Rang VI, lot 1.

Réf.: Com. Géol. Can. — Publ. 44-21.

Min. des Mines, Qué. — Ind. Min. 1943, p.32; R.G. 67, p.23; Archives.

Des blocs erratiques d'hématite sont distribués de façon irrégulière sur une étendue de 600 pieds par 300 pieds. Du creusage de tranchées a mis à découvert une lentille d'hématite de 300 pieds de longueur et d'une largeur maximum de 20 pieds. Le minerai consiste en une hématite massive brune dans des gneiss et des pegmatites partiellement kaolinisés. Un échantillon du minerai provenant de la tranchée principale a donné 57.52 pour cent de fer, 0.08 pour cent de bioxyde de titane, 5.02 pour cent de silice, 0.20 pour cent de phosphore et 0.02 pour cent de soufre. La teneur moyenne de 5 échantillons fut de 52.84 pour cent en fer.

CANTON DE HIND
(long. 67°20', lat. 52°15')

Région du lac Hope. Bellechasse Mining Corporation Limited

Voir canton de Bergeron.

CANTON DE HOUDET
(long. 77°05', lat. 47°05')

Région du lac Cuff.

Réf.: Min. des Mines, Qué. — R.P. no 367, p.6; R.P. no 390, p.62

Au voisinage du lac Cuff, 5 zones de minéralisation de magnétite se trouvent sur une longueur de 2½ milles dans une étendue de paragneiss à grain moyen ou grossier, par endroits, grenatifère. Un échantillon choisi prélevé de la zone au Sud du lac Cuff a donné 42.00 pour cent de fer, 0.02 pour cent de bioxyde de titane, 29.54 pour cent de silice et 0.003 pour cent de soufre.

CANTON D'HUBERT
(long. 72°35', lat. 49°15')

Continental Iron and Titanium Mining Ltd.

Réf.: Min. des Mines, Qué. — Archives.

Une diorite à grain moyen ou grossier contient de la magnétite titanifère disséminée. Le meilleur échantillon représentatif a donné 24.80 pour cent de fer et 5.82 pour cent de bioxyde de titane.

CANTON DE HULL

(long. 75°55', lat. 45°30')

Rangs VI et VII, lots 10 à 20. Mine Hull Iron

Réf.: Min. des Mines, Can. — Bull. Inf. Min. MR 31, p.107

Div. des Mines, Can. — Publ. no 23, pp.37, 50, 55; Publ. no 217, Vol. II, p.146

Com. Géol. Can. — Rap. de Prog. 1845-46, p.82; Rap. de Prog. 1863, p.713; Rap. de Prog. 1866-69, p.280; Rap. de Prog. 1873-74, p.253; Rap. Ann. Vol. IV, 1888-89, p.8K; Rap. Ann. Vol. XII, 1899, pp.45G, 120J

Serv. des Mines, Qué. — Mines et Minéraux de la Province de Québec, 1889-90, p.11; Mines de la Province de Québec, 1899, p.5; Opér. Min. 1912, pp. 124, 130; Les Minerais de Fer de la Province de Québec (1915), pp.30, 35.

Min. des Mines, Qué. — R.G. 20, Vol. III, p.460; Archives.

Cette propriété comprend les anciennes mines Baldwin, Forsyth, Lawless et Scott. Des lentilles de magnétite accompagnée d'un peu d'hématite se trouvent dans du calcaire là où il y a abondance de fractures et à proximité d'intrusions granitiques. Les réserves de minerai sont évaluées (1958) à 3,000,000 de tonnes à teneur moyenne de 44 pour cent en fer sans titane, 6 à 7 pour cent de silice, 0.75 pour cent en sulfure. Il n'y a pas de phosphore dans le minerai.

Rang X, lot 2.

Réf.: Com. Géol. Can. — Rap. Ann. Vol. XII, 1899, pp.45b, 120J

Endroit mentionné.

Rang X, lot 3.

Réf.: Div. des Mines, Can. — Publ. no 23, p.68; Publ. no 579, p.71

Un filon irrégulier et sinueux d'hématite d'une largeur moyenne de 10 pouces a été mis à découvert sur une lon-

gueur de 60 pieds. Un échantillon a révélé à l'analyse 50.98 pour cent de fer et 13.58 pour cent de bioxyde de titane.

Rang XI, lot 1.

Réf.: Div. des Mines, Can. — Publ. no 23, p.67; Publ. no 579, p.71

De la magnétite titanifère forme des filons et des lentilles de proportions restreintes qui sont parallèles à la lamination d'une roche gneissoïde rougeâtre recoupée par des dykes de pyroxène. Un échantillon a révélé 58.21 pour cent de fer et 16.80 pour cent de bioxyde de titane.

Rang XIII, lot 14.

Réf.: Div. des Mines, Can. — Publ. no 23, p.99

Serv. des Mines, Qué. — Mines et Minéraux de la Province de Québec, 1889-90, p.21

Endroit mentionné.

CANTON D'INVERNESS

(long. 71°35', lat. 46°15')

Rang II, lot 4.

Réf.: Com. Géol. Can. — Rap. de Prog. 1863, p.722; Rap. de Prog. 1873-74, pp.248, 252, 253; Rap. Ann. Vol. IV, 1888-89, p.20K

Serv. des Mines, Qué. — Les Minerais de Fer de la Province de Québec (1915), p.43

On a rapporté la présence d'un lit de schistes ardoisiers ferrifères d'une épaisseur de 2 pieds dans du schiste chloriteux.

CANTON D'IRELAND

(long. 71°25', lat. 46°05')

Rang IV, lot 12.

Réf.: Serv. des Mines, Qué. — Mines et Minéraux de la Province de Québec, 1889-90, p.

Endroit mentionné.

CANTON D'ISLE-DIEU

(long. 77°40', lat. 49°50')

Rapide du Chenal. (Rivière Bell)

Réf.: Min. des Mines, Qué. — R.G. 16, p.20

On trouve de la magnétite titanifère dans le complexe gabbro-anorthosite-pyroxénite du rapide du Chenal sur la rivière Bell. Un échantillon représentatif prélevé sur une largeur de 6 pieds, d'un groupe de bandes riches en magnétite à découvert sur une longueur de 35 pieds, a donné 39.41 pour cent de fer et 11.23 pour cent de bioxyde de titane.

CANTON DE JONQUIERE
(long. 71°15', lat. 48°25')

Rang II.

Réf.: Com. Géol. Can. — Rap. de Prog. 1882-84, p.9D

Endroit mentionné.

CANTON DE KENOGAMI
(long. 71°30', lat. 48°25')

Rang A Nord, lots 44 à 46.

Réf.: Min. des Mines, Qué. — Archives.

Des blocs erratiques de magnétite titanifère, dont quelques-uns pèsent plusieurs tonnes, sont dispersés sur une étendue considérable de la berge Sud de la rivière Saguenay. Ils sont particulièrement abondants sur le lot 44.

Sur le lot 46, à 300 pieds au Sud du rivage actuel, un affleurement de magnétite titanifère forme un escarpement de 12 pieds de haut et de 30 pieds de long. Un échantillon provenant de cet affleurement a donné 44.08 pour cent de fer, 16.73 pour cent de bioxyde de titane, 9.07 pour cent de silice, 6.05 pour cent d'alumine, 0.19 pour cent de chaux, 0.05 pour cent de phosphore et 0.10 pour cent de soufre.

Rang IV, lot 33.

Réf.: Div. des Mines, Can. — Publ. no 217, Vol. II, p.149; Publ. no 579, p.59

Serv. des Mines, Qué. — Mines de la Province de Québec, 1899, p.18; Opér. Min. 1901, pp.5, 10; Opér. Min. 1910, p.50; Opér. Min. 1912, p.95; Les Minerais de Fer de la Province de Québec (1915), p.58

Min. des Mines, Qué. — R.P. no 330, p.64

De l'anorthosite et du gabbro à grain fin ou moyen contiennent de la magnétite titanifère grossièrement disséminée. Un échantillon en éclat prélevé sur une largeur de 35 pieds d'un affleurement de minéral massif dans un puits à ciel ouvert a donné 39.99 pour cent de fer et 18.38 pour cent de bioxyde de titane.

CANTON DE KIAMIKA

(long. 75°20', lat. 46°25')

Rang IV, lot 50.

Réf.: Min. des Mines, Qué. — R.G. 23, p.47

On a vu de nombreuses ségrégations de magnétite atteignant 3 pouces de diamètre dans des filons de quartz qui recoupent une petite intrusion granitique.

CANTON DE LACOSTE

(long. 70°30', lat. 47°45')

Région de la rivière au Gouffre. Montreal Titanium Corporation

Réf.: Min. des Mines, Qué. — Archives.

On trouve de petits amas d'ilménite dans de l'anorthosite. Un échantillon prélevé sur une largeur de 8 pieds a donné à l'analyse 44.60 pour cent de fer, 36.60 pour cent de bioxyde de titane, 1.20 pour cent de silice, 0.38 pour cent d'alumine, 0.08 pour cent de chaux, pas de phosphore et 0.07 pour cent de soufre.

CANTON DE LA DAUVERSIERE

(long. 74°20', lat. 49°35')

Région du lac Obatogamau.

Réf.: Com. Géol. Can. — Rap. de Prog. 1870-71, p.304

Serv. des Mines, Qué. — Mines et Minéraux de la Province de Québec, 1889-90, p.13

A proximité de la rive du lac se trouve un gisement de fer magnétique dans des schistes ardoisiers à chlorite. Sa largeur est de 50 pieds et sa longueur de 200 pas. Le minerai forme des nodules cristallines et des grains dans la roche. Le gisement donnerait probablement une teneur moyenne de 15 à 20 pour cent en fer sur sa largeur totale de 50 pieds.

CANTON DE LAFLECHE

(long. 68°10', lat. 49°15')

Rang I, lot A.

Réf.: Serv. des Mines, Qué. — Mines et Minéraux de la Province de Québec, 1889-90, p.20

Endroit mentionné.

CANTON DE LA MORANDIERE

(long. 77°40', lat. 48°40')

Réf.: Min. des Mines, Qué. — Archives.

On a découvert par sondage au diamant une zone de formation ferrifère à chert sous les eaux du lac Castagnier à l'extrémité de l'angle Nord-Ouest du canton de La Morandière. On a rapporté que la carotte d'un trou a donné une teneur moyenne de 24.1 pour cent en fer sur une longueur de 124 pieds.

CANTON DE LAUSSEDAT

(long. 68°00', lat. 52°05')

Région des Trois Grands Lacs.

Réf.: Min. des Mines, Qué. — Archives.

Une zone de roche à grain moyen d'une largeur de 50 à 100 pieds et presque entièrement composée d'hématite et de quartz est à découvert sur une longueur d'au moins 6,000 pieds. Sept échantillons de cette formation, prélevés au hasard, ont donné des teneurs variant entre 25.99 et 40.48 pour cent en fer, 0.00 et 0.30 pour cent en bioxyde de titane, 42.06 et 63.60 pour cent en silice, 0.01 et 0.05 pour cent en manganèse, 0.01 et 0.05 pour cent en phosphore et 0.01 et 0.02 pour cent en soufre. Les réserves sont évaluées à 48,000 tonnes par pied vertical.

Région du mont Reed. Quebec Cartier Mining Company

Réf.: Min. des Mines, Qué. — Archives.

On a découvert deux gisements dans la formation ferrifère protérozoïque à magnétite et spécularite aux environs du mont Reed. Un de ces gisements a une longueur de 5,000 pieds, une largeur de 1,500 pieds et est formé de magnétite et de quartz. L'autre a une longueur de 2,500 pieds, une largeur de 2,000 pieds et est composé de magnétite, de spécularite et de quartz. La teneur moyenne dans les deux gisements est de 30 pour cent en fer. Des travaux de recherche ont prouvé qu'il est possible de produire un concentré de fer pouvant être utilisé dans l'industrie.

Région du lac des Roches.

Voir canton de Hesry.

CANTON DE LAVAL

(long. 69°05', lat. 48°45')

Rang I, lot 2. (Sable ferrifère)

Réf.: Min. des Mines, Qué. — R.P. no 330, p.71

La plage au pied de la falaise est du sable brun stratifié contenant des concentrations irrégulières de sable noir. Ce sable noir est formé surtout de magnétite et d'ilménite. Un lit, d'une épaisseur de 12 pouces, a une largeur de 10 à 25 pieds sur une longueur de 500 pieds et une largeur de 5 pieds sur une autre longueur de 1,000 pieds.

Rang I, lot 5. (Sable ferrifère)

Réf.: Min. des Mines, Qué. — R.P. no 330, p.71

Sur la plage du lot 5, en face de l'île à la Patte de Lièvre, on trouve une couche de sable noir d'une épaisseur variant entre 1 et 12 pouces, d'une étendue de 5 à 10 pieds et d'une longueur de 800 pieds. Un échantillon prélevé de ce gîte a donné 35.02 pour cent de fer et 15.20 pour cent de bioxyde de titane.

Rang II, lots 8 à 15.

Réf.: Serv. des Mines, Qué. — Mines et Minéraux de la Province de Québec, 1889-90, p.20

Endroit mentionné.

Rang III, lots 23 à 28.

Réf.: Serv. des Mines, Qué. — Mines et Minéraux de la Province de Québec, 1889-90, p.20

Endroit mentionné.

Région de la rivière Sault aux Cochons. (Sable ferrifère)

Réf.: Com. Géol. Can. — Rap. de Prog. 1866-69, p.340

Des collines de glaise le long de la côte, entre Portneuf et Sault aux Cochons, sont recouvertes de sable brun interstratifié avec des couches foncées contenant un fort pourcentage de minerai de fer noir.

CANTON DE LAVERLOCHERE

(long. 79°15', lat. 47°25')

Rang IV, lot 2.

Réf.: Com. Géol. Can. — Mém. 201, p.36

On a fait des travaux de décapage et du creusage de tranchées sur une bande de formation ferrifère d'une largeur de 2 pieds.

Rang IV, lot 34; rang V, lots 34 et 35.

Réf.: Com. Géol. Can. — Mém. 201, p.36

On a fait le décapage sur une longueur de 500 pieds d'une bande de formation ferrifère d'une largeur de 3 à 8 pieds, qui se trouve gisant dans des coulées d'andésite.

Région du lac Rousselot.

Réf.: Com. Géol. Can. — Mém. 201, p.12

Min. des Mines, Qué. — R.G. 20, Vol. II, p.139; R.G. 20, Vol. III, p.462

Il y a de nombreux affleurements de minces bandes de formation ferrifère interlitées avec des coulées de lave basique à l'Est du lac Rousselot. Les bandes ont une largeur dépassant rarement 40 pieds et généralement inférieure à 20 pieds. La roche consiste en rubans de chert noir, riches en magnétite et atteignant un demi-pouce ou davantage en largeur, qui alternent avec des rubans plus larges de chert bleu et, parfois, des zones de schiste à chlorite ou à hornblende.

CANTON DE LEDUC

(long. 67°00', lat. 52°20')

Région du lac Hope. Bellechasse Mining Corporation Limited

Voir canton de Bergeron.

CANTON DE LEEDS

(long. 71°15', lat. 46°15')

Rang IV, lot 9.

Réf.: Min. des Mines, Qué. — Archives.

Une lentille de magnétite dans du schiste est à découvert dans le lit d'un ruisseau sur une longueur de 3 pieds. La largeur de la lentille est de 12 pouces. On trouve, dans un rayon de 30 pieds de cette lentille, un bon nombre d'erratiques de magnétite de différentes dimensions qui couvrent la surface du sol.

Rang V, lot 7. Mine Leeds Iron

Réf.: Div. des Mines, Can. — Publ. no 63, p.110; Publ. no 217, Vol. II, p.146

Com. Géol. Can. — Rap. de Prog. 1873-74, pp.247, 251, 253; Rap. Ann. Vol. IV, 1888-89, p.20K; Mém. 211, p.12

Serv. des Mines, Qué. — Mines et Minéraux de la Province de Québec, 1889-90, p.15; Mines de la Province de Québec, 1899, p.7; Opér. Min. 1901, p.6; Opér. Min. 1903, p.5; Opér. Min. 1912, p.109; Les Minerais de Fer de la Province de Québec (1915), p.38

Des couches lenticulaires de silice et de minces traînées de magnétite d'une épaisseur atteignant 7 pieds et d'une longueur allant jusqu'à 80 pieds sont interstratifiées dans des schistes plissotés. Un échantillon du minerai moyen a donné 42.58 pour cent de fer et 39.30 pour cent de silice et de matières insolubles. On a expédié environ 100 tonnes de minerai de ce gisement.

Rang X, lots 1 à 3.

Réf.: Div. des Mines, Can. — Publ. no 63, p.110

Com. Géol. Can. — Rap. de Prog. 1847-48, p.66; Rap. de Prog. 1863, p.717; Rap. de Prog. 1873-74, p.247

Serv. des Mines, Qué. — Mines et Minéraux de la Province de Québec, 1889-90, p.15

On trouve de l'oxyde magnétique sous forme de gros blocs erratiques anguleux et d'une pesanteur allant jusqu'à une demi-tonne, à proximité d'une zone de serpentine qui est associée dans cette région à du calcaire dolomitique.

Rang XIII, lot 17.

Réf.: Serv. des Mines, Qué. — Mines et Minéraux de la Province de Québec, 1889-90, p.20

Endroit mentionné.

Rang XIV, lot 10.

Réf.: Serv. des Mines, Qué. — Mines et Minéraux de la Province de Québec, 1889-90, p.20

Endroit mentionné.

CANTON DE LEGAL

(long. 67°00', lat. 52°15')

Région du lac Hope. Bellechasse Mining Corporation Ltd.

Voir canton de Bergeron.

CANTON DE LEMOINE
(long. 74°10', lat. 49°50')

Dominion Gulf Company.

Voir canton de Rinfret.

Région du lac des Cinq Milles. Trepan Mining Corporation

Réf.: Min. des Mines, Qué. — R.G. 82, p.48; Archives.

La compagnie rapporte l'existence de gisements d'ilménite-magnétite dans du gabbro-anorthosite, sous forme de zones massives et de dissémination, sur une grande étendue de terrain. Le minerai massif donne à l'analyse 53.05 pour cent de fer et 17.60 pour cent de bioxyde de titane; le minerai disséminé donne 47.26 pour cent de fer et 13.21 pour cent de bioxyde de titane.

CANTON DE LESLIE
(long. 76°25', lat. 45°50')

Rang III, lot 11.

Réf.: Min. des Mines, Qué. — R.P. no 346, p.7

Un sol limoniteux rouge contient des couches riches en nodules ferrifères. Un échantillon du sol et des nodules a donné 48.83 pour cent de fer.

Région du lac à la Loutre.

Réf.: Div. des Mines, Can. — Publ. no 23, p.94

Des échantillons de pegmatite provenant du lac à la Loutre contiennent des petites poches de magnétite brillante de couleur foncée.

CANTON DE LE STRAT
(long. 69°25', lat. 51°55')

Région du lac Larocque. Consolidated Morrison Explorations Limited

Réf.: Min. des Mines, Can. — Bull. Inf. Min. MR 31, p.102

Com. Géol. Can. — Rap. Ann. Vol. VIII, 1895, p.327L

Min. des Mines, Qué. — Archives.

On a fait des travaux d'exploration sur 3 zones contenant de l'oxyde de fer. Les zones 1 et 2 consistent en quartzite avec de l'hématite et de la magnétite. La zone 1 a une longueur de 5,000 pieds sur une largeur de 150 pieds et la zone 2 a 2,800 pieds par 200 pieds. La zone 3 est formée de silicates de fer et de magnétite. La zone principale a une longueur de 3,700 pieds, une largeur de 400 pieds et son embranchement Sud-Est a des dimensions de 6,200 pieds par 100 pieds. Les réserves possibles dans les 3 zones sont évaluées à 341,000 tonnes par pied vertical et la teneur moyenne est calculée entre 30 et 35 pour cent en fer, ou de 25 à 32 pour cent en fer sous forme d'oxydes. Les travaux de recherche indiquent qu'un concentré à haute teneur peut être obtenu d'un minerai relativement grossier.

CANTON DE LETELLIER

(long. 66°20', lat. 50°20')

Plage Moisie. (Sable ferrifère)

Réf.: Div. des Mines, Can. — Publ. no 149, pp.5, 6; Publ. no 217, Vol. II, p.154

Com. Géol. Can. — Rap. de Prog. 1866-69, pp.288, 292; Rap. Ann. Vol. IV, 1888-89, p.15K

Serv. des Mines, Qué. — Opér. Min. 1901, p.7; Opér. Min. 1910, p.40; Opér. Min. 1911, p.150; Les Minerais de Fer de la Province de Québec (1915), p.141

Min. des Mines, Qué. — R.G. 20, Vol. III, p.457; R.G. 21, p.13

On rencontre des concentrations superficielles de sable magnétique le long de la plage à proximité de l'embouchure de la rivière Moisie. Ces concentrations s'étendent sur une distance d'environ 2 milles vers l'Ouest à partir d'un point situé à 3 milles à l'Ouest de l'estuaire. La largeur de la zone varie de quelques pouces à 50 pieds et son épaisseur, de quelques pouces à 3 pieds. (Voir aussi canton de Moisie).

Région de la rivière des Rapides. Gisement des Chutes Cran de Fer (Mine Molson)

Réf.: Div. des Mines, Can. — Publ. no 217, Vol. II, p.150; Publ. no 579, p.62

Com. Géol. Can. — Rap. de Prog. 1866-69, p.271; Rap. Ann. Vol. IV, 1888-89, p.15K

Serv. des Mines, Qué. — Mines et Minéraux de la Province de Québec, 1889-90, p.26; Mines de la Province de Québec, 1899, p.18; Opér. Min. 1901, p.10; Opér. Min. 1903, p.11; Opér. Min. 1910, pp.35, 47, 50; Opér. Min. 1911, p.121; Les Minerais de Fer de la Province de Québec (1915), p.65.

Min. des Mines, Qué. — R.G. 11, p.26

Un gabbro noir et finement grenu passe à un gabbro riche en magnétite qui se transforme par endroits en une magnétite titanifère essentiellement pure. Un échantillon a donné à l'analyse 51.00 pour cent de fer, 22.78 pour cent de bioxyde de titane, 1.76 pour cent de phosphore et 0.85 pour cent de soufre.

Région de la rivière des Rapides. Gisement Gagnon

Réf.: Div. des Mines, Can. — Publ. no 217, Vol. II, p.150; Publ. no 579, p.64

Serv. des Mines, Qué. — Opér. Min. 1911, p.127; Les Minerais de Fer de la Province de Québec (1915), p.71

Des affleurements de gabbro noir contiennent une abondance de grains de magnétite titanifère. Un échantillon a donné 28.37 pour cent de fer, 14.62 pour cent de bioxyde de titane, 12.08 pour cent de silice et 1.61 pour cent d'alumine.

Région de la rivière des Rapides. Gisement des Chutes à l'Outarde

Réf.: Div. des Mines, Can. — Publ. no 217, Vol. II, p.150; Publ. no 579, p.64

Serv. des Mines, Qué. — Opér. Min. 1911, p.128; Les Minerais de Fer de la Province de Québec (1915), p.72

Un gabbro noir et finement grenu passe à un gabbro riche en magnétite. On peut voir toutes les gradations entre le gabbro et la magnétite pratiquement pure. La magnétite massive ne forme toutefois qu'une petite proportion du tout. Un échantillon du gabbro riche en magnétite a donné 54.99 pour cent de fer, 18.12 pour cent de bioxyde de titane, 0.033 pour cent de phosphore et 0.08 pour cent de soufre.

CANTON DE LIGNERIS

(long. 78°30', lat. 48°55')

Rangs V et VI, lots 18 à 28.

Réf.: Min. des Mines, Qué. — R.P. no 390, p.69; Archives.

On trouve, dans une zone de roches sédimentaires formées surtout de grauwacke, d'argilite et d'arkose, des formations ferrifères composées de minces rubans de magnétite avec du quartz cherteux et du jaspe, mélangés à environ 50 pour cent de roche non magnétique. Cinq trous de sondage au diamant

ont été forés. Les meilleures intersections furent d'un peu plus de 100 pieds de longueur à teneur légèrement inférieure à 25 pour cent en fer. Cinq échantillons prélevés en surface ont donné entre 21.37 et 30.95 pour cent de fer, 48.67 et 67.73 pour cent de silice, 0.07 et 0.23 pour cent de phosphore et 0.01 et 0.05 pour cent de soufre.

CANTON DE LITCHFIELD

(long. 76°35', lat. 45°50')

Rang I, lot 1.

Réf.: Serv. des Mines, Qué. — Mines et Minéraux de la Province de Québec, 1889-90, p.20

Endroit mentionné.

Rang I, lot 12.

Réf.: Div. des Mines, Can. — Publ. no 23, p.92

On trouve de la magnétite cristalline grossière sous forme d'imprégnations ou en poches et en lentilles atteignant 4 pieds de diamètre dans du calcaire cristallin grossier.

Rang V, lot 12. Mine Ferreri

Réf.: Div. des Mines, Can. — Publ. no 23, p.93; Publ. no 579, p.71

Serv. des Mines, Qué. — Mines de la Province de Québec, 1899, p.6

Min. des Mines, Qué. — R.P. no 338, p.7

On a foré un puits dans ce qui semble être une poche ou une lentille de magnétite. La roche est une diorite ou un gabbro gneissique. Nous n'avons pas pu trouver de magnétite en place. Un échantillon choisi prélevé de la halde a donné 55.98 pour cent de fer, 13.03 pour cent de bioxyde de titane, 4.00 pour cent de silice, 0.07 pour cent de chaux, 0.004 pour cent de phosphore et 0.921 pour cent de soufre.

Rang VIII, lot 10.

Réf.: Div. des Mines, Can. — Publ. no 23, p.94; Publ. no 579, p.71

La formation est composée de roches quartzo-feldspathiques. On peut voir des blocs de magnétite dispersés partout sur les crêtes et, à un endroit, un affleurement de minerai solide. Un échantillon a donné 53.68 pour cent de fer, 15.75 pour cent de bioxyde de titane, 2.75 pour cent de silice, 0.57

pour cent de chaux, 0.005 pour cent de phosphore et 0.078 pour cent de soufre.

Rang VIII, lot 11.

Réf.: Div. des Mines, Can. — Publ. no 23, p.94

On a trouvé des imprégnations de magnétite dans des affleurements de roches feldspathiques rougeâtres.

Rang VIII, lot 13.

Réf.: Serv. des Mines, Qué. — Mines et Minéraux de la Province de Québec, 1889-90, p.20

Endroit mentionné.

Rang VIII, lot 14.

Réf.: Div. des Mines, Can. — Publ. no 23, p.94

On a trouvé des imprégnations de magnétite dans des affleurements de roches feldspathiques rougeâtres.

Rang X, lots 4 et 5.

Réf.: Div. des Mines, Can. — Publ. no 23, p.96

On trouve de la magnétite titanifère dans du gneiss syénitique. Un échantillon a donné 47.92 pour cent de fer, 15.44 pour cent de bioxyde de titane, 0.004 pour cent de phosphore et 0.084 pour cent de soufre.

CANTON DE LONGFELLOW

(long. 63°35', lat. 50°35')

Pointe aux Orphelins. (Lac Allard)

Réf.: Min. des Mines, Qué. — R.G. 19, p.26

On a suivi le long de la baie Ilménite sur une distance de 235 pieds, une zone riche en ilménite sur le côté Est de la pointe aux Orphelins, contenant par endroits des petites lentilles de minerai à bonne teneur.

Pointe entre la baie Ilménite et la baie Froide. (Lac Allard)

Réf.: Min. des Mines, Qué. — R.G. 19, p.26

L'anorthosite de la pointe entre la baie Ilménite et la baie Froide contient un grand nombre de lentilles irrégulières d'ilménite granuleuse. La largeur de ces lentilles

varie entre 1 et 8 pieds. Un échantillon prélevé au hasard d'une lentille a donné 45.08 pour cent de fer, 35.98 pour cent de bioxyde de titane, 1.78 pour cent de silice, 0.47 pour cent de soufre et aucune trace de phosphore.

Pointe Rouge. (Lac Allard)

Réf.: Min. des Mines, Qué. — R.G. 19, p.25

Une concentration d'ilménite granuleuse est à découvert au niveau de l'eau sur la pointe Rouge. Un échantillon prélevé au hasard a donné 41.18 pour cent de fer, 36.00 pour cent de bioxyde de titane, 2.57 pour cent de silice, aucune trace de phosphore et 0.47 pour cent de soufre. La véritable largeur de l'amas d'ilménite n'est pas connue étant donné que ses limites sont cachées par le mort-terrain.

CANTON DE LORRAIN

(long. 76°55', lat. 47°05')

Région du lac Byrd.

Réf.: Min. des Mines, Qué. — R.P. no 386, p.6

Une quantité considérable de magnétite est dispersée dans un paragneiss basique, à grain moyen ou grossier, sur une des îles du lac Byrd. Un échantillon prélevé au hasard a donné 34.50 pour cent de fer, 0.01 pour cent de bioxyde de titane, 42.25 pour cent de silice et 0.11 pour cent de soufre.

CANTON DE LYONNE

(long. 72°35', lat. 48°30')

Roberval Mining Corporation.

Réf.: Min. des Mines, Can. — Bull. Inf. Min. MR 31, p.113

Min. des Mines, Qué. — R.P. no 387, p.8; Archives.

On a découvert 5 zones de magnétite titanifère dans une bande de gabbro anorthositique. La zone A atteint une longueur de 2,400 pieds par une largeur de 600 pieds. On a fait rapport que les réserves indiquées de la zone A jusqu'à une profondeur de 500 pieds sont de 90,000,000 de tonnes à teneur moyenne de 23.6 pour cent en fer et 6.8 pour cent en bioxyde de titane. La zone B a une longueur de 1,800 pieds, une largeur de 500 pieds et ses réserves calculées jusqu'à une profondeur de 500 pieds sont, dit-on, de 34,000,000 de tonnes à teneur moyenne de 22.6 pour cent en fer et 6.2 pour cent en bioxyde de titane. Des essais en laboratoire ont démontré qu'on peut produire un concentré contenant 67 pour cent de fer au moyen d'un broyage à moins de 100 mailles.

CANTON DE MALAPART
(long. 67°35', lat. 52°20')

Région du lac Lamelée (Sud). Quebec Cartier Mining Company

Réf.: Min. des Mines, Qué. — Archives.

La formation ferrifère à quartz et magnétite consiste en quartz et magnétite avec un peu de silicates de fer. La formation de fer à quartz et hématite est formée de quartz et d'hématite spéculaire. Elles sont toutes deux d'une bonne teneur et suffisamment étendues pour être exploitables. Le nombre des affleurements est limité.

Région du lac Peppler. Quebec Cartier Mining Company

Réf.: Min. des Mines, Qué. — Archives.

Un gisement d'hématite spéculaire, de magnétite et de quartz se trouve dans la formation ferrifère protérozoïque. Sa longueur est de 5,000 pieds, sa largeur de 2,500 pieds et on estime sa teneur à 27 pour cent en fer. Des travaux de recherche ont démontré qu'il est possible d'en tirer un concentré de fer utilisable dans l'industrie.

CANTON DE MALARTIC
(long. 78°10', lat. 48°10')

Rang III, lot 4.

Réf.: Com. Géol. Can. — Mém. 222, p.107

Plusieurs zones de grauwacke fortement carbonatée et chloritisée contiennent des couches de magnétite presque solide. La plus persistante de ces couches a une largeur de 10 pieds et est à découvert sur une distance de 770 pieds. Sa longueur totale peut être de 1,800 pieds.

CANTON DE MANICOUAGAN
(long. 68°20', lat. 49°05')

Péninsule à l'embouchure des rivières aux Outardes et Manicouagan. (Sable ferrifère)

Réf.: Com. Géol. Can. — Rap. de Prog. 1866-69, p.341

On peut voir des accumulations de sable ferrifère sur la plage entre l'embouchure des rivières aux Outardes et Manicouagan, soit sur une distance de 30 milles.

CANTON DE MARGANE
(long. 64°40', lat. 50°25')

Région de Dock.

Réf.: Min. des Mines, Qué. — Archives.

On trouve, au village de Dock, dans de l'anorthosite finement grenue, sur le côté Ouest d'une pointe, une zone contenant des lentilles et des ségrégations d'ilménite massive. La plus considérable a une longueur de 15 pieds et sa largeur varie entre 1 et 3 pieds. Un échantillon a donné 38.55 pour cent de fer, 28.27 pour cent de bioxyde de titane et 0.43 pour cent de soufre.

A l'extrémité Nord-Est d'une pointe située à 1.5 mille à l'Ouest du village, se trouve une zone verticale de brecciation de 10 pieds de largeur dans laquelle les interstices sont remplis par de l'ilménite massive.

Région de la baie de Dock. (Sable ferrifère)

Réf.: Serv. des Mines, Qué. — Mines de la Province de Québec, 1899, p.10

Min. des Mines, Qué. — Archives.

On trouve sur une petite plage à 2 milles à l'Est de la rivière au Tonnerre, une zone de sable magnétique contenant des quantités considérables de grenat rouge, dont la longueur est de 400 pieds, la largeur de 10 pieds et l'épaisseur de 1 à 4 pouces.

Région de la rivière au Tonnerre.

Réf.: Div. des Mines, Can. — Publ. no 579, p.66

Serv. des Mines, Qué. — Opér. Min. 1911, p.147; Les Minerais de Fer de la Province de Québec (1915), p.87.

Min. des Mines, Qué. — Archives.

On a découvert de l'ilménite massive sous forme de lentilles dans une zone d'une longueur de 100 pieds, dans de l'anorthosite massive aux premiers rapides en amont de l'embouchure de la rivière au Tonnerre. Les deux lentilles les plus étendues ont des dimensions respectives de 8 pieds par 1.5 pied et 5 pieds par 3 pieds. Un échantillon a révélé à l'analyse une teneur de 45.46 pour cent en fer, 37.68 pour cent en bioxyde de titane et 0.50 pour cent en soufre.

On a rencontré de l'ilménite dans de l'anorthosite massive à 1.5 mille au Nord-Est du village. Des blocs erratiques d'ilménite massive à diamètre maximum de 1.5 pied se trouvent sur une étendue de 25 pieds de long par 15 pieds de large. La région est entourée d'affleurements d'anorthosite. Un

échantillon de l'ilménite a donné 49.75 pour cent de fer et 35.36 pour cent de bioxyde de titane.

CANTON DE McGILL
(long. 75°35', lat. 46°10')

Rang VI, lot 12.

Réf.: Min. des Mines, Qué. — R.G. 68, p.19

Sur la rive gauche de la rivière Serpent, en bordure d'un amas de diorite à hypersthène, des pochettes et des rubans irréguliers d'ilménite d'une épaisseur de 2 à 3 pouces sont associés à une étroite zone de quartzite à hypersthène. Un échantillon choisi de l'ilménite a donné 35.95 pour cent de fer, 19.12 pour cent de bioxyde de titane, 27.46 pour cent de silice, 0.24 pour cent de chaux, des traces de phosphore et pas de soufre.

CANTON DE McKENZIE
(long. 74°20', lat. 49°55')

Péninsule Gouin.

Réf.: Min. des Mines, Qué. — R.G. 71, p.25

Un trou de sondage au diamant sur le côté Sud de la péninsule Gouin a traversé du gabbro contenant de la magnétite disséminée. Une section de carotte de 45 pieds a donné à l'analyse 32.2 pour cent de fer, 1.60 pour cent de bioxyde de titane, 24.5 pour cent de silice, 0.04 pour cent de phosphore et 0.04 pour cent de soufre.

CANTON DE MEKINAC
(long. 72°45', lat. 46°55')

Région de la rivière à la Truite.

Réf.: Com. Géol. Can. — Rap. Ann. Vol. V, 1890-91 (Rap. Som. 1891), p.50A

Serv. des Mines, Qué. — Opér. Min. 1910, p.42

On a trouvé de gros amas de fer dans un gneiss de couleur rouge verdâtre foncée sur la rive Nord de la rivière Mékinac et le long d'un affluent déversoir du lac à la Truite.

CANTON DE MELBOURNE
(long. 72°10', lat. 45°35')

Rang I, lot 8.

Réf.: Serv. des Mines, Qué. — Mines et Minéraux de la Province de Québec, 1889-90, p.20

Endroit mentionné.

CANTON DE MENNEVAL
(long. 67°45', lat. 52°30')

Région du lac Harvey.

Réf.: Min. des Mines, Qué. — R.P. no 377, p.7

On trouve du quartzite à magnétite sous forme de petites lentilles dans du quartzite à grunerite rubané sur la crête Turtleback du côté Ouest du lac Harvey.

Région du lac Kendrick. Quebec Cartier Mining Company

Réf.: Min. des Mines, Qué. — Archives.

Les formations ferrifères qui sont constituées d'hématite spéculaire et de quartz sont très étroites mais leur longueur se prolonge considérablement.

Région du lac Olga. Quebec Cartier Mining Company

Réf.: Min. des Mines, Qué. — Archives.

On a relevé la présence de zones de formation ferrifère constituées de quartzite à spécularite dans la région à l'Est du lac Olga.

CANTON DE MINGAN
(long. 64°10', lat. 50°25')

Région de la rivière St-Jean-Longue Pointe. (Sable ferrifère)

Réf.: Serv. des Mines, Qué. — Mines de la Province de Québec, 1899, p.10; Opér. Min. 1911, p.165; Les Minerais de Fer de la Province de Québec (1915), p.153.

Min. des Mines, Qué. — Archives.

Une bande de sable magnétique de marée se continue sur une longueur de 3,000 à 4,000 pieds le long de la rive, entre la rivière St-Jean et Longue Pointe. La largeur de cette bande varie de quelques pieds à 40 pieds et son épaisseur moyenne est d'environ 4 pouces.

CANTON DE MOISIE
(long. 66°00', lat. 50°25')

Plage de Moisie. (Sable ferrifère)

Réf.: Div. des Mines, Can. — Publ. no 149, pp.5, 6; Publ. no 217, Vol. II, p.154

Com. Géol. Can. — Rap. de Prog. 1866-69, pp.292, 295; Rap. Ann. Vol. IV, 1888-89, p.15K

Serv. des Mines, Qué. — Opér. Min. 1901, p.7; Opér. Min. 1910, p.40; Opér. Min. 1911, p.150; Les Minerais de Fer de la Province de Québec (1915), p.141.

Min. des Mines, Qué. — R.G. 20, Vol. III, p.457; R.G. 21, p.13

On trouve le long de la plage, à proximité de l'embouchure de la rivière Moisie, des concentrations superficielles de sable magnétique. Ces sables consistent en magnétite, hornblende, augite, grenats et ilménite. Ils s'étendent sur une distance de 4 à 5 milles vers l'Est à partir de la rivière et, sur la berge concave de l'estuaire, on peut voir une bande de plusieurs centaines de pieds de longueur. L'échantillonnage systématique d'une zone de 10,600 pieds de long sur la plage, a démontré que les largeurs varient entre 15 et 55 pieds et les profondeurs entre 0.6 et 3.3 pieds. La teneur moyenne de 29 échantillons est de 36.42 pour cent en fer et 12.84 pour cent en bioxyde de titane. (Voir aussi canton de Letellier).

CANTON DE MONTGOLFIER

(long. 78°30', lat. 49°40')

Atlin-Ruffner Mines (B.C.) Ltd.

Réf.: Min. des Mines, Can. — Bull. Inf. Min. MR 31, p.97

Min. des Mines, Qué. — R.P. no 390, p.76; Archives.

On trouve une formation ferrifère consistant en rubans de magnétite finement grenue, d'un peu d'hématite spéculaire et de jaspe, avec des rubans stériles ou à basse teneur en fer d'argilite, de schiste et de tuf à biotite, chlorite ou séricite, de chaque côté de la rivière Harricana. Deux zones sur le côté Est de la rivière et deux sur le côté Ouest ont été explorées par un sondage au diamant. La meilleure intersection a donné une moyenne de 26.1 pour cent en fer sur une largeur de 1,015 pieds. La compagnie évaluait ses réserves totales en 1957 à 3,340,000 tonnes par pied vertical avec une teneur moyenne de 25 pour cent en fer.

Des essais métallurgiques ont démontré qu'un concentré à teneur de 64.7 pour cent en fer et 3.8 pour cent en silice pouvait être obtenu.

CANTON DE MONTIGNY
(long. 75°10', lat. 46°25')

Rang I, lot 17.

Réf.: Min. des Mines, Qué. — Archives.

Un échantillon prélevé d'une lentille de magnétite de 7 pieds de largeur, d'une longueur inconnue et semblable à celles du rang II a donné à l'analyse 46.65 pour cent de fer, 0.12 pour cent de bioxyde de titane, 24.70 pour cent de silice, 2.30 pour cent d'alumine, 4.85 pour cent de chaux, des traces de phosphore et 0.02 pour cent de soufre.

Rang II, lots 12 et 13.

Réf.: Min. des Mines, Qué. — R.G. 23, p.46; Ind. Min. 1943, p.30; Archives.

On a découvert des amas irréguliers et lenticulaires de magnétite qui sont associés à de la pyroxénite amphibolitique. On a creusé une tranchée de direction Nord-Sud à travers l'une de ces lentilles mettant ainsi à découvert 78 pieds de magnétite à teneur moyenne de 46.42 pour cent en fer et cela, sans atteindre la limite Nord de la lentille. Une largeur de 60 pieds de cet affleurement a donné une moyenne de 48.50 pour cent de fer, 0.04 pour cent de bioxyde de titane, 18.25 pour cent de silice, 0.88 pour cent d'alumine, 2.99 pour cent de chaux, 0.01 pour cent de phosphore et 0.49 pour cent de soufre. La meilleure intersection obtenue par sondage au diamant a donné une moyenne de 46.67 pour cent de fer sur une largeur de 60 pieds.

CANTON DE MORIN
(long. 74°10', lat. 46°00')

Rang IV, lot 43.

Réf.: Serv. des Mines, Qué. — Rap. Ann. 1936, Ptie C, p.31

Min. des Mines, Qué. — Archives.

Un amas de pyroxénite métamorphique qui se trouve entre de l'anorthosite et de la monzonite quartzique a été minéralisé en fer titané. Un échantillon prélevé d'un escarpement de 7 pieds a donné à l'analyse 48.33 pour cent de fer et 0.17 pour cent de bioxyde de titane.

CANTON DE MORISSET
(long. 73°15', lat. 50°50')

Lac Albanel. (Sable ferrifère)

Réf.: Min. des Mines, Qué. — R.G. 53, p.33

On trouve des sables magnétiques noirs le long du rivage Sud-Est du lac Albanel, des deux côtés de l'embouchure de la rivière Richmond. Le sable est formé de magnétite, d'hématite, d'ilménite, de grenat et de quartz. Un échantillon a donné 53.46 pour cent de fer, 20.42 pour cent de bioxyde de titane mais pas de soufre.

CANTON DE MUSQUARO
(long. 61°15', lat. 50°15')

Rang I, lots 1 à 6. (Sable ferrifère)

Réf.: Serv. des Mines, Qué. — Mines et Minéraux de la Province de Québec, 1889-90, p.20; Mines de la Province de Québec, 1899, p.13

Endroit mentionné.

Région de la baie Musquaro. (Sable ferrifère)

Réf.: Serv. des Mines, Qué. — Mines de la Province de Québec, 1899, pp.11, 13

Endroit mentionné.

CANTON DE NATASHQUAN
(long. 61°45', lat. 50°10')

Voir canton de Duval.

CANTON DE NEWPORT
(long. 71°30', lat. 45°25')

Rang I, lot 2.

Réf.: Serv. des Mines, Qué. — Opér. Min. 1912, p.131; Les Minerais de Fer de la Province de Québec (1915), p.48

On trouve des minéraux ferreux sous forme de minces rubans dans le schiste gris de la côte, au voisinage de Newport. Le minéral est un mélange de jaspe et d'hématite.

Région du ruisseau Pembroke.

Réf.: Serv. des Mines, Qué. — Opér. Min. 1912, p.133; Les Minerais de Fer de la Province de Québec (1915), p.49

Un échantillon prélevé d'un lit de grès très ferrugineux dans des schistes métamorphiques gris a donné 32.73 pour cent de fer et 48.28 pour cent de silice.

CANTON DE NORMAND

(long. 73°15', lat. 47°05')

Région du lac Wakaumekonke. (Sable ferrifère)

Réf.: Com. Géol. Can. — Rap. Ann. Vol. XI, 1898, p.40J

On trouve des étendues de sable ferrifère noir le long des rives du lac Wakaumekonke et le gneiss rouge contient à beaucoup d'endroits des concentrations de minerai de fer.

CANTON DE NORMANVILLE

(long. 67°20', lat. 52°45')

Région du lac Bloom. Normanville Mining Company Limited

Réf.: Min. des Mines, Qué. — Archives.

On a délimité 7 zones de formation ferrifère d'une longueur variant entre 1,200 et 40,000 pieds et d'une largeur de 175 à 1,000 pieds. La compagnie rapporte (1958) des réserves possibles de 547,000,000 de tonnes de minerai brut et 203,000,000 de tonnes de minerai enrichissable. Le minerai est formé surtout d'hématite spéculaire dans une matrice quartzitique grossière.

Région du lac Boulder. Normanville Mining Company Limited

Réf.: Min. des Mines, Qué. — Archives.

On a délimité des zones de formation ferrifère dans la région des collines Roach, Sudbury et Labrador, de même que dans l'extension de la colline Roach. La longueur des zones varie entre 1,100 et 9,000 pieds et leur largeur entre 400 et 650 pieds. La compagnie rapporte (1958) des réserves possibles de 394,000,000 de tonnes de minerai brut et 145,000,000 de tonnes de minerai enrichissable dans ces quatre régions.

Région du mont Wright. Quebec Cartier Mining Company

Réf.: Min. des Mines, Qué. — Archives.

On a suivi sur une longueur de 4 milles une zone d'hématite spéculaire et de quartz dans la formation ferrifère protérozoïque. Sa largeur moyenne est de 300 pieds et on estime sa teneur moyenne à 30 pour cent en fer. Des travaux de recherche ont démontré qu'il est possible d'en obtenir un concentré ferreux utilisable dans l'industrie.

Région du lac Quartz. (Moirée)

Voir canton no 2756.

CANTON DE NOYELLES
(long. 77°15', lat. 49°30')

Région du ruisseau Baptiste.

Réf.: Serv. des Mines, Qué. — Rap. Ann. 1936, Ptie B, p.53

On peut voir des affleurements de magnétite rubanée au Nord du ruisseau Baptiste.

CANTON D'OBALSKI
(long. 74°20', lat. 49°50')

Région du lac Caché.

Réf.: Min. des Mines, Qué. — R.G. 71, pp.23, 25, 33

On a suivi sur une longueur de 2 milles, une zone de gabbro à magnétite, appelée formation de magnétite, qui gît entre le lac Caché et le lac Doré. La zone a une largeur de 100 à 500 pieds avec une moyenne de 300 pieds. La formation de magnétite consiste en couches de magnétite presque massive dans un gabbro riche en magnétite. La teneur moyenne ajustée de 10 échantillons en éclats prélevés sur des largeurs atteignant 200 pieds est de 32.5 pour cent en fer, 8.8 pour cent en bioxyde de titane, 29.9 pour cent en silice, 0.004 pour cent en phosphore et 0.12 pour cent en soufre.

CANTON D'ORFORD
(long. 72°10', lat. 45°25')

Rang XV, lots 21 et 22.

Réf.: Com. Géol. Can. — Rap. de Prog. 1847-48, p.66; Rap. Ann. Vol. IV, 1888-89, p.18K

Cette minéralisation est apparemment le prolongement d'un lit de fer magnétique situé dans le lot 2, rang XIV, canton de Bolton (p.9).

CANTON D'ORVILLIERS
(long. 78°45', lat. 49°40')

Atlin Ruffner Mines (B.C.) Ltd.

Voir canton de Montgolfier.

CANTON DE PARKER
(long. 63°25', lat. 50°35')

Région du lac Allard.

Réf.: Min. des Mines, Qué. — R.G. 19, p.26

De l'ilménite dense et massive dans de l'anorthosite est à découvert sur une largeur de 8 pieds, sur la rive Est du lac Allard, directement à l'Est de l'extrémité Sud de l'île Ste-Hélène. Un échantillon en rainure a donné 43.33 pour

cent de fer, 35.89 pour cent de bioxyde de titane, 0.96 pour cent de silice, pas de phosphore et 0.16 pour cent de soufre. A 20 pieds plus au Nord, une largeur de 4 pieds d'ilménite massive et pure est à découvert sur une longueur de 25 pieds. Elle donne à l'analyse 43.41 pour cent de fer, 38.14 pour cent de bioxyde de titane, 0.87 pour cent de silice, 0.05 pour cent de phosphore et 0.16 pour cent de soufre.

Région du lac Petit Pas.

Réf.: Min. des Mines, Qué. — R.G. 19, p.26

Un amas d'ilménite granuleuse est à découvert sur une longueur de 45 pieds dans de l'anorthosite, sur la rive Nord-Est du lac Petit Pas. Un échantillon prélevé au hasard a donné 43.64 pour cent de fer, 37.79 pour cent de bioxyde de titane, 1.42 pour cent de silice, pas de phosphore et 0.11 pour cent de soufre.

Région du lac Puyjalon.

Réf.: Min. des Mines, Qué. — R.G. 19, p.27; Archives.

Un amas d'anorthosite à ilménite à proximité de l'extrémité Nord du lac Puyjalon, entre ce lac et la rivière Octave, a une longueur de 7,200 pieds et une largeur moyenne de 1,200 pieds. On a évalué au moyen de travaux de reconnaissance géologique que les réserves de ce gisement atteignaient, jusqu'à une profondeur de 100 pieds, environ 80,000,000 de tonnes.

On trouve sur la rive Ouest du lac, à 4.5 milles au Nord-Est de sa décharge, un amas d'ilménite disséminée dans de l'anorthosite. L'amas a une largeur de 400 pieds et une longueur de plusieurs centaines de pieds.

On trouve une autre zone riche en ilménite dans l'anorthosite du côté Est du lac, sur une pointe à 2.5 milles au Nord-Est de sa décharge. A l'extrémité Sud de la pointe, on trouve une concentration d'ilménite granuleuse d'une longueur de 50 pieds et distribuée irrégulièrement sur une largeur de 8 pieds.

Région du lac Tio. Quebec Iron and Titanium Corporation

Réf.: Min. des Mines, Can. — Bull. Inf. MR 27, p.53

Can. Inst. Min. and Met. — Bull. Vol. 42, 1949, p.117

Min. des Mines, Qué. — Ind. Min. 1948, p.18; Ind. Min. 1949, p.25; Ind. Min. 1951, p.24; Archives.

Trois puissants amas et de nombreux gisements plus petits se trouvent dans l'anorthosite au voisinage du lac Tio. Le minerai consiste en ilménite noire avec des cristaux microscopiques d'hématite qui constituent environ 15 pour cent du minerai.

L'amas de minerai Principal est approximativement triangulaire en plan, avec le sommet du triangle du côté Sud. Ses dimensions sont de 3,000 pieds en direction Nord-Sud et de 3,400 pieds en direction Est-Ouest. Le sondage au diamant a démontré la présence de minerai jusqu'à une profondeur verticale de 300 pieds et on a discontinué le forage dans le minerai de plusieurs trous. On estime la quantité indiquée à plus de 100,000,000 de tonnes à teneur moyenne de 36 pour cent en fer et 32 pour cent en bioxyde de titane.

L'amas de minerai Cliff est formé d'une grande étendue horizontale et tabulaire d'ilménite qui s'élève brusquement au-dessus de la rive Ouest du lac Tio. En plan, son contour est grossièrement elliptique avec des dimensions de 1,240 par 740 pieds. L'épaisseur moyenne du minerai est de 200 pieds. Il contient 12,000,000 de tonnes de minerai prouvé dont la teneur est approximativement la même que celle du gisement Principal.

Le gisement du lac Grader est à 2 milles au Sud du lac Tio. Ses réserves sont évaluées à 200,000 tonnes à teneur moyenne de 40 pour cent en fer et 35 pour cent en bioxyde de titane.

Le minerai expédié de ces gisements, au cours de la période 1952-58, forme un total approximatif de 3,250,000 tonnes. Une analyse-type du minerai donne 39.0 pour cent de fer, 34.3 pour cent de bioxyde de titane, 4.3 pour cent de silice, 3.5 pour cent d'alumine, 0.9 pour cent de chaux, 0.01 pour cent de phosphore et 0.30 pour cent de soufre.

CANTON DE PINET

(long. 69°40', lat. 51°55')

Région du lac Matonipi.

Réf.: Min. des Mines, Qué. — Archives.

On a cartographié dans l'angle Sud-Ouest du canton des formations ferrifères siliceuses dans lesquelles le fer est surtout sous la forme d'hématite.

CANTON DE POLETTE

(long. 73°00', lat. 47°10')

Rang I.

Réf.: Min. des Mines, Qué. — R.P. no 376, p.6

On trouve de la magnétite disséminée dans les roches de la rive Sud de la rivière qui rejoint le lac Saint-Thomas à la rivière Saint-Maurice.

CANTON DE RADNOR
(long. 72°50', lat. 46°45')

Rang I, lot 28.

Réf.: Com. Géol. Can. — Rap. Ann. Vol. V, 1890-91 (Rap. Som. 1891), p.50A

Serv. des Mines, Qué. — Mines de la Province de Québec, 1899, p.18; Opér. Min. 1910, p.42

On a découvert de gros amas de minerai de fer dans un puissant filon de quartz près du lac Bouchard.

CANTON DE RAFFEIX
(long. 68°45', lat. 49°00')

Rivière Betsiamites et Petite Rivière. (Sable ferrifère)

Réf.: Com. Géol. Can. — Rap. de Prog. 1866-69, pp.288, 290

Serv. des Mines, Qué. — Rap. Ann. 1932, Ptie D, p.141

Min. des Mines, Qué. — R.G. 20, Vol. III, p.456

Le long de la côte entre la rivière Betsiamites et la Petite Rivière, des sables ferrifères forment une bande généralement continue d'une longueur de 1.5 mille, d'une largeur d'environ 5 pieds et d'une épaisseur maximum de 2.5 pieds. Les sables sont formés d'un mélange de magnétite, d'ilménite, de grenat et de quartz.

CANTON DE RAWDON
(long. 73°45', lat. 46°05')

Rang II, lot 2.

Réf.: Com. Géol. Can. — Rap. de Prog. 1873-74, p.275; Rap. de Prog. 1876-77, p.533; Rap. Ann. Vol. IV, 1888-89, p.16K; Rap. Ann. Vol. VII, 1894, p.122J; Rap. Ann. Vol. VIII, 1895, p.151J

Serv. des Mines, Qué. — Opér. Min. 1910, pp.38, 43; Les Minerais de Fer de la Province de Québec (1915), p.135

Min. des Mines, Qué. — Archives.

Des petits amas d'ilménite se trouvent dans de l'anorthosite foliée. Un échantillon choisi d'ilménite a donné 40.71 pour cent de fer et 33.64 pour cent de bioxyde de titane.

Rang III, lot 3.

Réf.: Min. des Mines, Qué. — Archives.

Quatre échantillons provenant d'une zone de magnétite-pyrite-pyrrhotine dans de l'anorthosite ont donné entre 25.88 et 32.60 pour cent de fer et 0.25 à 1.90 pour cent de bioxyde de titane.

CANTON DE RAYMOND

(long. 79°10', lat. 49°40')

Réf.: Min. des Mines, Qué. — Archives.

On a recoupé des formations ferrifères par quelques trous de sondage au diamant dans le quart Nord-Est du canton. On a rapporté que les résultats d'analyse varient entre 14 et 35 pour cent de fer.

CANTON DE RINFRET

(long. 73°55', lat. 49°50')

Dominion Gulf Company.

Réf.: Min. des Mines, Can. — Bull. Inf. Min. MR 31, p.108

Min. des Mines, Qué. — R.G. 81, p.20; R.P. no 352, p.4

On a délimité deux zones principales de formation de magnétite titanifère dans le complexe de gabbro-anorthosite. La plus importante a une largeur de 180 pieds et est séparée de l'autre, dont la largeur est de 60 pieds, par une bande de roche encaissante de 125 pieds de largeur. On a suivi ces zones le long de leur direction sur une distance de 7,200 pieds dans les cantons de Lemoine et Rinfret. La magnétite forme des bandes massives d'une largeur variant de 0.5 pied à 2 pieds et des dissémination dans le gabbro-anorthosite. Des échantillons en vrac prélevés des zones de magnétite ont donné une teneur moyenne de 43.4 pour cent en fer, 12.3 pour cent en bioxyde de titane, 23.5 pour cent en silice, 0.01 pour cent en phosphore et 0.04 pour cent en soufre.

CANTON DE ROY

(long. 74°05', lat. 49°55')

Baie Magnétite (Lac Chibougamau).

Réf.: Min. des Mines, Qué. — R.P. no 388, p.22

Des veinules et des petites gousses irrégulières de magnétite sont très abondantes dans la zone marginale de serpentine de 1,000 pieds de largeur située sur le côté Nord de

l'amas d'anorthosite. Des échantillons de carotte, provenant d'un trou de sondage dans la formation à serpentine et magnétite, ont donné une moyenne de 28 pour cent en fer et 1.07 pour cent en bioxyde de titane.

Ile Marguerite (Lac Chibougamau).

Réf.: Min. des Mines, Qué. — R.P. no 370, p.7

Une formation de magnétite forme une bande bien définie dans la roche de transition et la méta-anorthosite de l'extrémité Sud de l'île Marguerite. La magnétite est en disséminations finement ou grossièrement grenues et en veinules tabulaires atteignant un demi-pouce d'épaisseur. Le minéral est assez régulièrement distribué et forme entre 30 et 70 pour cent de la roche.

Baie Nepton (Lac Chibougamau).

Réf.: Min. des Mines, Qué. — R.G. 71, p.25

Un échantillon de gabbro contenant de la magnétite disséminée et prélevé à un demi-mille au Nord de la baie Nepton a donné 31.89 pour cent de fer, 1.63 pour cent de bioxyde de titane, 19.74 pour cent de silice, 0.02 pour cent de phosphore et 0.02 pour cent de soufre.

Ile du Portage (Lac Chibougamau).

Réf.: Com. Géol. Can. — Rap. de Prog. 1870-71, p.305; Rap. Ann. Vol. VIII, 1895, p.296L; Mém. 185, p.98

Serv. des Mines, Qué. — Opér. Min. 1904, p.15; Géologie et Ressources Minérales de la Région de Chibougamau (1911), p.72

Min. des Mines, Qué. — R.P. no 352, p.25; R.P. no 370, pp.7, 16

Une formation riche en magnétite se trouve à proximité du périmètre Nord de l'anorthosite. Elle affleure dans les parties Nord et Sud de l'île et on l'a découverte sous le lac par sondage au diamant à l'extrémité Est de l'île. Un sondage d'exploration de la bande Nord a recoupé 200 pieds de matériau à teneur moyenne de 30.22 pour cent en fer et 1.37 pour cent en bioxyde de titane. Deux intersections de sondage au diamant dans la bande Sud ont donné une teneur moyenne de 24.76 pour cent de fer et 1.26 pour cent de bioxyde de titane sur une largeur de 335 pieds et 29.20 pour cent de fer et 1.14 pour cent de bioxyde de titane sur une largeur de 165 pieds.

Mont Sorcerer.

Réf.: Com. Géol. Can. — Mém. 185, pp.33, 66, 100

Serv. des Mines, Qué. — Opér. Min. 1904, p.15; Opér. Min. 1908, pp.61, 63; Géologie et Ressources Minérales de la Région de Chibougamau (1911), pp.72, 203, 236; Les Minerais de Fer de la Province de Québec (1915), p.19

Min. des Mines, Qué. — R.G. 71, p.25; R.P. no 370, pp. 7, 18

Une serpentine massive et de couleur vert foncé contient une abondance de grains et de gousses irrégulières de magnétite atteignant 2 pouces de diamètre. La roche est traversée le long de la rive Nord de la baie Magnétite par des bandes irrégulières et rapprochées de ce minéral dont la largeur atteint ¼ de pouce. Un échantillon en éclat prélevé sur une largeur de 80 pieds d'un gros affleurement dans le flanc Sud du mont Sorcerer, à environ ¼ de mille de la baie Magnétite, a donné 35.7 pour cent de fer, 1.43 pour cent de bioxyde de titane, 23.3 pour cent de résidu insoluble, 0.017 pour cent de phosphore et 0.25 pour cent de soufre. Un autre échantillon prélevé sur une largeur de 500 pieds de la même zone, à un endroit situé à 600 pieds au Nord-Est du premier, a révélé 23.8 pour cent de fer, 1.15 pour cent de bioxyde de titane, 33.54 pour cent de résidu insoluble, 0.022 pour cent de phosphore et 0.18 pour cent de soufre.

CANTON DE ST-DENIS

(long. 67°15', lat. 48°50')

Rang VIII, lot 45.

Réf.: Serv. des Mines, Qué. — R.G. 9, p.34

On a découvert un grand nombre de blocs erratiques contenant des filons ou de petits agrégats de magnétite associée à de la chlorite et de l'épidote. Le sous-sol rocheux de cet endroit est un schiste argileux gris.

CANTON DE SCOTT

(long. 74°35', lat. 49°45')

Réf.: Min. des Mines, Qué. — R.G. 71, p.25

On rapporte qu'un échantillon de gabbro contenant de la magnétite, prélevé à proximité de l'anorthosite dans la partie Est du canton, a donné 24.80 pour cent de fer, 5.22 pour cent de bioxyde de titane, 34.46 pour cent de silice, 0.21 pour cent de phosphore et 0.18 pour cent de soufre.

CANTON DE SHAWINIGAN

(long. 72°50', lat. 46°30')

Rang VII, lots 22 et 23. Mine Grondin

Réf.: Div. des Mines, Can. — Publ. no 217, Vol. II, p.150; Publ. no 579, p.66

Com. Géol. Can. — Rap. de Prog. 1876-77, p.533

Serv. des Mines, Qué. — Mines et Minéraux de la Province de Québec, 1889-90, p.13; Opér. Min. 1903, p.5; Opér. Min. 1910, p.37; Opér. Min. 1912, p.84; Les Minerais de Fer de la Province de Québec (1915), p.95

Min. des Mines, Qué. — Archives.

On trouve de la magnétite titanifère sous forme de petites lentilles dispersées atteignant jusqu'à 12 pieds de largeur dans du gabbro. Sept échantillons prélevés de 5 lentilles différentes ont donné une teneur moyenne de 35.52 pour cent de fer, 12.10 pour cent de bioxyde de titane, 19.37 pour cent de silice, 7.08 pour cent d'alumine, 4.95 pour cent de chaux, 0.08 pour cent de phosphore et 0.63 pour cent de soufre.

CANTON DE SHEEN

(long. 77°10', lat. 46°05')

Rang VI, lot 12.

Réf.: Div. des Mines, Can. — Publ. no 23, p.96

On trouve de la magnétite sous forme de bandes et d'amas ressemblant à des filons ou ayant la forme de lentilles dans une matrice feldspathique quartzeuse qui forme des dykes qui recoupent un gneiss granitoïde finement grenu. Un échantillon de la magnétite a donné 60.71 pour cent de fer, 5.91 pour cent de bioxyde de titane, 2.20 pour cent de silice, 0.14 pour cent de chaux, 0.007 pour cent de phosphore et 0.221 pour cent de soufre.

CANTON DE SIMPSON

(long. 72°20', lat. 45°55')

Rang XII, lot 8.

Réf.: Serv. des Mines, Qué. — Mines et Minéraux de la Province de Québec, 1889-90, p.20

Endroit mentionné.

CANTON DE SPALDING

(long. 70°45', lat. 45°40')

Rang VIII, lot 7.

Réf.: Div. des Mines, Can. — Publ. no 63, p.79

Serv. des Mines, Qué. — Opér. Min. 1910, p.32

Un quartzite est imprégné de grains de magnétite.

Rang VIII, lots 10 et 11.

Réf.: Div. des Mines, Can. — Publ. no 217, Vol. II, p.145

Serv. des Mines, Qué. — Opér. Min. 1910, p.32; Opér. Min. 1912, p.114; Les Minerais de Fer de la Province de Québec (1915); p.43.

La roche est un quartzite schisteux ou massif. Il est imprégné de grains de magnétite et d'hématite. Un échantillon a donné 18.00 pour cent de fer, 57.47 pour cent de silice, 5.13 pour cent de manganèse, 0.056 pour cent de phosphore et 0.667 pour cent de soufre.

Rang IX, lots 9 et 11.

Réf.: Div. des Mines, Can. — Publ. no 63, p.79

On trouve de l'hématite et de la magnétite associées à du quartz, dans 4 bandes de formation ferrifère séparées par des schistes chloritiques verts.

CANTON DE STANBRIDGE

(long. 73°00', lat. 45°10')

Rang VI, lot 13.

Réf.: Serv. des Mines, Qué. — Mines et Minéraux de la Province de Québec, 1889-90, p.20

Endroit mentionné.

Rang VII, lot 27.

Réf.: Serv. des Mines, Qué. — Mines et Minéraux de la Province de Québec, 1889-90, p.20

Endroit mentionné.

CANTON DE STANSTEAD

(long. 72°05', lat. 45°05')

Rang XIII, lot 24.

Réf.: Serv. des Mines, Qué. — Mines et Minéraux de la Province de Québec, 1889-90, p.20

Endroit mentionné.

CANTON DE SUTTON
(long. 72°40', lat. 45°05')

Rang VIII, lot 6.

Réf.: Serv. des Mines, Qué. — Mines de la Province de Québec, 1899, p.7

Des schistes sont imprégnés d'oxyde de fer non magnétique.

Rang IX, lot 4.

Réf.: Com. Géol. Can. — Rap. de Prog. 1847-48, p.61; Rap. Ann. Vol. IV, 1888-89, p.18K

On a rencontré une couche d'oxyde de fer d'une épaisseur de 1 à 2 pieds dans des schistes ardoisiers chloritiques. La teneur est de 22.98 pour cent en fer.

Rang IX, lot 5.

Réf.: Com. Géol. Can. — Rap. de Prog. 1847-48, p.61; Rap. de Prog. 1863, p.719; Rap. Ann. Vol. IV, 1888-89, p.18K

Serv. des Mines, Qué. — Mines et Minéraux de la Province de Québec, 1889-90, p.16; Mines de la Province de Québec, 1899, p.7; Les Minérais de Fer de la Province de Québec (1915), p.46

De l'oxyde de fer non magnétique est à découvert sous forme de couches interstratifiées avec des schistes ardoisiers dans des filons de quartz, sur une étendue de 15 par 20 pieds. Les échantillons prélevés de cet endroit donnent une teneur de 48.60 pour cent en fer pur.

Rang IX, lots 6 et 7.

Réf.: Com. Géol. Can. — Rap. de Prog. 1847-48, p.60; Rap. de Prog. 1863, p.719; Rap. Ann. Vol. IV, 1888-89, p.17K

Serv. des Mines, Qué. — Mines et Minéraux de la Province de Québec, 1889-90, p.16; Mines de la Province de Québec, 1899, p.7; Les Minerais de Fer de la Province de Québec (1915), p.45

Des lits de schistes ardoisiers ferrugineux ont une épaisseur atteignant 8 pieds. Le minerai est formé surtout d'hématite rouge ou de schiste spéculaire. La teneur

moyenne obtenue d'un échantillon mélangé, d'une pesanteur de 50 livres, est de 22.98 pour cent en fer. La roche du voisinage est un schiste ardoisier chloritique et épidotique.

Rang IX, lot 8.

Réf.: Com. Géol. Can. — Rap. de Prog. 1873-74, p.276; Rap. Ann. Vol. IV, 1888-89, p.19K

Serv. des Mines, Qué. — Mines et Minéraux de la Province de Québec, 1889-90, p.17; Opér. Min. 1910, pp.37, 41

Du minerai de fer titanique provenant de cet endroit a donné 39.14 pour cent de fer et 29.86 pour cent de bioxyde de titane.

Rang IX, lot 9.

Réf.: Com. Géol. Can. — Rap. de Prog. 1847-48, p.62; Rap. de Prog. 1863, p.717; Rap. Ann. Vol. IV, 1888-89, pp.18K, 21K

Serv. des Mines, Qué. — Mines et Minéraux de la Province de Québec, 1889-90, p.17; Mines de la Province de Québec, 1899, p.7; Les Minerais de Fer de la Province de Québec (1915), p.46

Un lit de dolomie de 12 pieds d'épaisseur contient des cristaux octahédriques de magnétite qui forment, dans plusieurs échantillons, jusqu'à 56 pour cent de la masse, c'est-à-dire environ 38 pour cent de fer. Cette formation ferrifère est interstratifiée avec du calcaire magnésien dans lequel on trouve, à un endroit, une couche irrégulière d'hématite rouge dont l'épaisseur varie entre 1 et 2 pieds.

Rang X, lot 7.

Réf.: Com. Géol. Can. — Rap. de Prog. 1847-48, p.62; Rap. de Prog. 1863, p.719; Rap. Ann. Vol. IV, 1888-89, p.18K

Serv. des Mines, Qué. — Mines de la Province de Québec, 1899, p.7

On trouve deux couches de minerai de fer spéculaire interstratifiées avec des schistes ardoisiers et des filons de quartz. Dans la première, dont l'épaisseur est d'un pied, la teneur en fer varie entre 19.07 et 39.06 pour cent alors que dans la seconde, dont l'épaisseur est de 7 pieds, elle est de 19.42 à 32.13 pour cent en fer métallique.

Rang X, lot 8.

Réf.: Com. Géol. Can. — Rap. de Prog, 1847-48, p.62; Rap. de Prog. 1863, p.719

Serv. des Mines, Qué. — Mines de la Province de Québec,

1899, p.7; Les Minerais de Fer de la Province de Québec (1915), p.46

Un lit de schiste imprégné d'oxyde de fer non magnétique a une épaisseur de 7 pieds; sa teneur en fer est de 32.13 pour cent.

Rang XI, lot 7.

Réf.: Com. Géol. Can. — Rap. de Prog. 1847-48, p.62; Rap. de Prog. 1863, p.720; Rap. Ann. Vol. IV, 1888-89, p.18K

On a remarqué un affleurement dans lequel l'épaisseur exacte de la couche n'a pu être mesurée. La teneur en fer est de 28.63 pour cent.

Rang XI, lot 9.

Réf.: Com. Géol. Can. — Rap. de Prog. 1847-48, p.62; Rap. de Prog. 1863, p.719; Rap. de Prog. 1873-74, p.276; Rap. Ann. Vol. IV, 1888-89, pp.18K, 19K

Serv. des Mines, Qué. — Mines et Minéraux de la Province de Québec, 1889-90, p.17; Mines de la Province de Québec, 1899, p.7; Opér. Min. 1910, pp.37, 41; Les Minerais de Fer de la Province de Québec (1915), p.45

Un échantillon provenant d'une couche d'oxyde de fer de 7 pieds a donné une teneur de 39.90 pour cent en fer. Un autre échantillon a donné 40.87 pour cent de fer et 27.20 pour cent de bioxyde de titane.

CANTON DE TACHE
(long. 71°30', lat. 48°35')

Rang II, lot 11.

Réf.: Min. des Mines, Qué. — Archives.

On a remarqué la présence d'un amas lenticulaire de magnétite titanifère dans de l'anorthosite. Un échantillon a donné 48.56 pour cent de fer, 17.63 pour cent de bioxyde de titane, 3.74 pour cent de silice, 7.61 pour cent d'alumine, 0.10 pour cent de chaux, 0.01 pour cent de phosphore et 0.02 pour cent de soufre.

Rang III, lot 2.

Réf.: Min. des Mines, Qué. — Archives.

On a remarqué la présence d'un petit amas de magnétite titanifère dans de l'anorthosite.

CANTON DE TADOUSSAC

(long. 69°40', lat. 48°15')

Région de Tadoussac. (Sable ferrifère)

Réf.: Com. Géol. Can. — Rap. de Prog. 1866-69, p.340

On voit des accumulations de sable ferrifère le long de la plage au voisinage de Tadoussac.

CANTON DE TAILLON

(long. 71°55', lat. 48°45')

Rang XII, lot 18.

Réf.: Min. des Mines, Qué. — Archives.

Dans l'anorthosite de la rive Sud de la rivière Péribonka, en face de l'embouchure de la rivière Alex, on trouve deux affleurements de magnétite titanifère de 20 pieds de diamètre, situés à 200 pieds l'un de l'autre. Un échantillon prélevé du gisement le plus près de la rivière a donné 50.70 pour cent de fer, 20.86 pour cent de bioxyde de titane, 0.22 pour cent de silice et 6.62 pour cent d'alumine. Il n'y a pas de chaux, de phosphore ni de soufre dans le minerai.

CANTON DE TEMPLETON

(long. 75°40', lat. 45°40')

Rang VI, lots 27 à 29. Mine Haycock

Réf.: Div. des Mines, Can. — Publ. no 23, pp.3, 60; Publ. no 217, Vol. II, p.147; Publ. no 579, p.70

Com. Géol. Can. — Rap. de Prog. 1863-66, p.20; Rap. de Prog. 1873-74, p.274; Rap. Ann. Vol. IV, 1888-89, pp.13K, 16K; Rap. Ann. Vol. XII, 1899, pp. 45b, 46b, 120J

Serv. des Mines, Qué. — Mines et Minéraux de la Province de Québec, 1889-90, p.13; Mines de la Province de Québec, 1899, p.5; Opér. Min. 1912, p. 130; Les Minerais de Fer de la Province de Québec (1915), p.35

Min. des Mines, Qué. — R.G. 20, Vol. III, p.461

On trouve dans du gneiss feldspathique plissé des petites poches et d'étroites bandes ou lentilles d'hématite spéculaire accompagnée d'un fort pourcentage de magnétite.

On a fait des travaux sur ces terrains pendant plusieurs années. On peut voir un puits à ciel ouvert de 70 par 21 pieds, d'une profondeur de 20 à 25 pieds, dont on a rapporté avoir extrait 2,000 tonnes de minerai. Un échantillon prélevé de la halde a donné 65.56 pour cent de fer, 3.52 pour cent de bioxyde de titane, 3.00 pour cent de silice, 0.10 pour cent de chaux, 0.012 pour cent de phosphore et 0.004 pour cent de soufre.

Rang VII, lot 23.

Réf.: Div. des Mines, Can. — Publ. no 23, p.68

On a trouvé des blocs erratiques d'hématite à plusieurs endroits dans une étendue d'environ 25 acres, de même que du minerai en place dans une tranchée. Un échantillon provenant de cet affleurement a donné à l'analyse 64.72 pour cent de fer, 0.25 pour cent de bioxyde de titane, 3.96 pour cent de silice, 0.27 pour cent de chaux, 0.179 pour cent de phosphore et 0.004 pour cent de soufre.

Rang IX, lot 22.

Réf.: Div. des Mines, Can. — Publ. no 23, p.68

Des amas discontinus de même que des lentilles et des poches isolées de minerai d'hématite très pur, d'une largeur atteignant 3 pieds, se trouvent dans du gneiss rougeâtre. Un échantillon prélevé d'un des affleurements les plus étendus a donné 59.70 pour cent de fer, 5.97 pour cent de bioxyde de titane, 1.86 pour cent de silice, 0.25 pour cent de chaux, 0.006 pour cent de phosphore et 0.046 pour cent de soufre.

Rang XI, lot 3.

Réf.: Serv. des Mines, Qué. — Mines de la Province de Québec, 1899, p.5

Un filon de fer spéculaire affleure sur une distance de 25 pieds et on peut voir à un endroit 4 pieds de minerai solide.

CANTON DE THURY

(long. 67°45', lat. 52°20')

Région du lac Cassé. Québec Cartier Mining Company

Réf.: Min. des Mines, Qué. — Archives.

La formation ferrifère à quartz et hématite consiste en une roche de couleur bleu-gris, à grain moyen ou grossier et contenant 25 pour cent d'oxydes de fer, 5 pour cent de muscovite et biotite, 75 pour cent de quartz et du zircon comme minéral accessoire.

La formation ferrifère à quartz et magnétite est formée d'une roche grossièrement grenue, de couleur allant du rose pâle au vert jaune et contenant 20 pour cent d'oxydes de fer et 70 pour cent de quartz.

La composition des deux formations est idéale pour un enrichissement.

CANTON DE TURCOTTE
(long. 72°55', lat. 47°20')

Rang C.

Réf.: Min. des Mines, Qué. — R.P. no 376, p.6

On trouve de la magnétite disséminée dans les roches au Sud-Ouest de la rivière aux Rats.

CANTON DE TURGEON
(long. 75°00', lat. 46°30')

Rang VI, lot 38.

Réf.: Min. des Mines, Qué. — R.G. no 23, p.47

On trouve de nombreuses ségrégations de magnétite dont le diamètre atteint 3 pouces dans de la pegmatite recoupant du gneiss.

CANTON DE VAUQUELIN
(long. 77°15', lat. 48°05')

Monor Mining Company Ltd.

Réf.: Min. des Mines, Qué. — Archives.

Une bande de formation ferrifère à magnétite se trouve dans des interstratifications de grauwackes, de tufs et de laves. Trois trous de sondage forés sur une distance de 2,600 pieds, ont donné respectivement des intersections de 87 pieds, 115 pieds et 64 pieds. Les résultats d'analyse varient entre 21.7 pour cent et 30.1 pour cent de fer.

Les réserves indiquées jusqu'à une profondeur de 1,000 pieds sont évaluées par la compagnie (1959) à 50,000,000 de tonnes à teneur moyenne de 25 pour cent en fer.

Nordeau Mining Company Limited

Réf.: Min. des Mines, Can. — Bull. Inf. Min. MR 31, p.110

Min. des Mines, Can. — Ind. Min. 1957, p.18; Archives.

Deux zones de formation ferrifère dans de la grauwacke ont été délimitées par sondage au diamant. La zone Ouest a une longueur de 3,000 pieds et elle contient des lentilles de magnétite dont la largeur varie entre 16 et 63 pieds. La longueur de la zone Est est de 6,000 pieds et la largeur des lentilles de magnétite qu'elle contient varie entre 10 et 175 pieds. La compagnie estime (1958) les réserves jusqu'à une profondeur de 1,000 pieds à 25,000,000 de tonnes à teneur moyenne de 29 pour cent en fer dans la zone Ouest et à 75,000,000 de tonnes contenant 24 pour cent de fer dans la zone Est.

Des essais métallurgiques ont démontré qu'il est possible d'obtenir, par procédé magnétique et avec un broyage à 200 mailles, un concentré contenant entre 65 et 69 pour cent de fer.

CANTON DE VIGNEAU
(long. 63°35', lat. 50°25')

Région du lac Allard.

Réf.: Min. des Mines, Qué. — R.G. 19, p.25

On trouve de l'ilménite granuleuse dans de l'anorthosite sur la rive Ouest du lac Allard, sur une distance d'environ 3 milles le long du lac et à partir de son extrémité Sud. Le minerai est à découvert sur 20 pieds le long du niveau de l'eau et sur une largeur variant entre 4 et 5 pieds. On peut voir qu'il se continue sous l'eau sur une longueur de 20 pieds autour de la pointe du côté Nord. Un échantillon choisi au hasard a donné 45.01 pour cent de fer, 32.24 pour cent de bioxyde de titane, 1.36 pour cent de silice, pas de phosphore et 0.14 pour cent de soufre. On a aussi observé la présence de plus petites lentilles d'ilménite sur une distance de 100 pieds vers l'Ouest à partir du lac.

Région du lac Bat le Diable.

Réf.: Min. des Mines, Qué. — R.G. 19, p.25

Un amas tabulaire d'ilménite granuleuse d'une épaisseur de 8 pieds et d'une longueur de 50 pieds affleure sur la pointe Sud de l'île située dans le bras Nord du lac Bat le Diable. Un échantillon a donné 41.06 pour cent de fer, 36.83 pour cent de bioxyde de titane, 1.50 pour cent de silice, 0.01 pour cent de phosphore et 0.01 pour cent de soufre. D'autres petites lentilles d'ilménite sont aussi visibles sur l'île et sur le rivage du lac à l'Ouest et au Sud.

CANTON DE WABASSEE
(long. 75°45', lat. 46°15')

Rang II N., lot 26.

Réf.: Min. des Mines, Qué. — R.G. 50, p.30

On a découvert de la minéralisation de magnétite dans des couches de quartzite interstratifiées avec des migmatites et des paragneiss.

CANTON DE WAKEFIELD
(long. 75°50', lat. 45°40')

Rang I, lot 7.

Réf.: Div. des Mines, Can. — Publ. no 23, p.99

Serv. des Mines, Qué. — Mines et Minéraux de la Province de Québec, 1889-90, p.20

Endroit mentionné.

Rang III, lots 18 et 19.

Réf.: Div. des Mines, Can. — Publ. no 23, p.99

Serv. des Mines, Qué. — Mines et Minéraux de la Province de Québec, 1889-90, p.20

Endroits mentionnés.

Rang IV, lots 13, 22 et 23.

Réf.: Div. des Mines, Can. — Publ. no 23, p.99

Serv. des Mines, Qué. — Mines et Minéraux de la Province de Québec, 1889-90, p.20

Endroits mentionnés.

Rang V, lots 13, 22, 23 et 24.

Réf.: Div. des Mines, Can. — Publ. no 23, p.99

Serv. des Mines, Qué. — Mines et Minéraux de la Province de Québec, 1889-90, p.20

Endroits mentionnés.

Rang VI, lot 23. Mine de fer Leduc.

Réf.: Div. des Mines, Can. — Publ. no 23, p.74

Com. Géol. Can. — Rap. Ann. Vol. IV, 1888-89, p.16K

Serv. des Mines, Qué. — Mines et Minéraux de la Province de Québec, 1889-90, p.11

On trouve de la magnétite en pochettes et en petits filons dans du gneiss syénitique et à hornblende. Un échantillon a donné 65.14 pour cent de fer, 2.98 pour cent de bioxyde de titane, 2.50 pour cent de silice, 1.10 pour cent de chaux, 0.001 pour cent de phosphore et 0.023 pour cent de soufre.

Rang IX, lots 14 à 17.

Réf.: Min. des Mines, Qué. — Archives.

Des bandes riches en magnétite atteignant 1 pouce d'épaisseur sont interstratifiées avec des bandes dioritiques plus pauvres, d'une épaisseur égale ou plus grande.

CANTON DE WENTWORTH
(long. 74°25', lat. 45°45')

Rang VI, lot 26.

Réf.: Com. Géol. Can. — Rap. de Prog. 1863, p.713

Serv. des Mines, Qué. — Rap. Ann. 1936, Ptie C, p.30

On trouve sur la rive Sud du lac Barrière du minerai de fer dans des bandes de gneiss interstratifiées avec du calcaire. Ce minerai forme plusieurs petites couches irrégulières dont l'épaisseur ne dépasse pas 1 ou 2 pouces.

CANTON DE WEXFORD
(long. 74°10', lat. 46°05')

Rangs II et III, lots 6 à 9.

Réf.: Min. des Mines, Can. — Bull. Inf. Min. MR 31, p.109

Com. Géol. Can. — Rap. Ann. Vol. VII, 1894, p.123J; Rap. Ann. Vol. VIII, 1895, p.152J

Serv. des Mines, Qué. — Opér. Min. 1910, p.44

Min. des Mines, Qué. — R.P. no 393, p.10; Archives.

On trouve du minerai d'ilménite-hématite en bandes discontinues d'une largeur atteignant plusieurs pieds dans de l'anorthosite et des roches gabbroïques. Le propriétaire des terrains, la société Laurentian Titanium Mines Limited, a rapporté (1955) des réserves de 15,131,400 de tonnes à teneur moyenne de 27.6 pour cent en fer et 19.9 pour cent en bioxyde de titane.

Rang III, lots 14 à 17; Rang IV, lots 15 à 19.

Réf.: Min. des Mines, Can. — Bull. Inf. Min. MR 31, pp.103, 114

Min. des Mines, Qué. — R.P. no 393, p.11; Archives.

De la magnétite et de l'ilménite forment des grains disséminés, de petites gousses et de minces traînées dans de l'anorthosite. Les propriétaires des terrains calculaient en 1958 les réserves possibles à 230,000,000 de tonnes à teneur moyenne de 20 à 23 pour cent en fer et 6 pour cent en bioxyde de titane.

Des essais métallurgiques préliminaires ont indiqué qu'il est possible d'obtenir, après broyage à moins de 150 mailles, un concentré à teneur de 67 pour cent en fer.

CANTON NO 343
(long. 70°10', lat. 49°25')

Région du lac au Hibou.

Réf.: Min. des Mines, Qué. — Archives.

On trouve un dyke ou une lentille d'ilménite massive dans de l'anorthosite. Le dyke a une largeur variant entre 2 et 5 pieds et a été exploré sur une longueur de 35 pieds.

CANTON NO 344
(long. 69°55', lat. 49°25')

Région du lac Cassé.

Réf.: Min. des Mines, Qué. — R.P. no 333, p.8

Sur la rive du lac Cassé, à approximativement 5.5 milles au Nord-Ouest du barrage principal, des minces couches de magnétite-ilménite sont associées à de l'anorthosite grise à labradorite.

Région du lac Lise. The Bersimis Mining Company

Réf.: Min. des Mines, Qué. — R.P. no 333, p.7; R.P. no 390, p.94

Du sondage au diamant a indiqué la présence de 3 amas lenticulaires d'ilménite-hématite dans un amas batholitique d'anorthosite à andésine. Un trou a recoupé surtout de l'ilménite et quelques minces bandes de pegmatite anorthositique sur une largeur de 100 pieds.

CANTON NO 745
(long. 69°40', lat. 50°00')

Région du lac La Blache. The Bersimis Mining Company

Réf.: Min. des Mines, Qué. — R.P. no 374, p.51; Archives.

Quatre puissants gisements de magnétite massive se trouvent dans de l'anorthosite. Le gisement Hervieux Ouest, dont la largeur varie entre 130 et 350 pieds, affleure d'une façon presque continue sur une longueur de 3,700 pieds. Le gisement Hervieux Est est à découvert dans 8 grands affleurements sur une longueur de 8,000 pieds et atteint une largeur de 270 pieds. Le gisement du lac Schmoo est à découvert d'une façon presque conti-

nue sur une longueur de 720 pieds et sa largeur maximum est de 300 pieds. Le gisement La Blache Est comprend un nombre d'affleurements dont un mesure 180 pieds par 150 pieds. Les réserves possibles jusqu'à une profondeur de 100 pieds sont évaluées à 25,000,000 de tonnes ayant une teneur moyenne de 49 pour cent en fer et 21 pour cent en bioxyde de titane.

CANTON NO 746
(long. 69°25', lat. 50°00')

Région du lac La Blache.

Voir canton no 745.

CANTON NO 1265
(long. 65°20', lat. 50°40')

Région de la rivière Manitou.

Réf.: Min. des Mines, Qué. — R.P. no 326, p.7

On peut voir dans le lit d'un ruisseau situé à 1.25 mille à l'Ouest de la rivière Manitou des couches de magnétite d'une épaisseur atteignant 1 pied dans un granite gneissique. A découvert telle qu'elle se trouve dans le flanc d'une falaise, la zone riche en magnétite a une longueur de 25 pieds et une épaisseur de 3 pieds. Un échantillon de la magnétite prélevé au hasard a donné 53.50 pour cent de fer, 1.53 pour cent de bioxyde de titane, 2.40 pour cent de phosphore et 0.20 pour cent de soufre.

CANTON NO 1364
(long. 65°25', lat. 50°50')

Région du lac Gad. Hollinger (Quebec) Exploration Company Limited

Réf.: Min. des Mines, Qué. — R.P. no 330, p.107; Archives.

Une zone de 4,000 pieds de longueur par 600 pieds de largeur dans du gneiss granitique contient des filons ou des lentilles de magnétite massive ou de matière riche en magnétite. La plus puissante a une longueur de 1,200 pieds et une largeur de 10 à 50 pieds. La teneur moyenne est de 61.5 pour cent en fer, 1.52 pour cent en bioxyde de titane, 7.86 pour cent en silice, 0.111 pour cent en phosphore et 0.075 pour cent en soufre.

Région du lac Marmont. Hollinger (Quebec) Exploration Company Limited

Réf.: Min. des Mines, Qué. — R.P. no 349, p.7

On a découvert 3 zones de roche riche en magnétite dans du gneiss à injection, au Sud-Ouest de lac Marmont.

Les zones consistent en lentilles concordantes ayant une largeur moyenne de 20 pieds et des longueurs respectives de 1,600, 1,200 et 1,000 pieds. Leur largeur atteint par endroits les 100 pieds. Un échantillonnage systématique a indiqué que la teneur est approximativement de 52 pour cent en fer, avec moins de 2.2 pour cent de bioxyde de titane et 20 pour cent de silice.

CANTON NO 1530

(long. 73°00', lat. 51°05')

Région du lac Albanel. Albanel Minerals Limited

Réf.: Min. des Mines, Can. — Bull. Inf. Min. MR 31, p.96

Min. des Mines, Qué. — R.G. 54, p.30; Ind. Min. 1957, p.18; R.P. no 330, pp.110, 111; Archives.

Les 3 zones inférieures de la formation ferrifère sont formées de magnétite, d'hématite et de jaspe ou de chert. La zone supérieure (quatrième) contient surtout de la magnétite massive, de la sidérite et du chert. La compagnie a rapporté la présence de plusieurs puissantes zones de magnétite à teneur moyenne et à largeur variant entre 100 et 150 pieds, de quelques gisements d'hématite, à teneur moyenne ou haute et d'un dépôt de sidérite massive. Les teneurs varient entre 20 et 40 pour cent en fer.

CANTON NO 1531

(long. 72°45',lat. 51°05')

Région du lac Albanel.

Voir canton no 1530.

CANTON NO 1631

(long. 72°45', lat. 51°15')

Région du lac Albanel.

Voir canton no 1530.

CANTON NO 1662

(long. 65°60', lat. 51°15')

Région de la rivière Wacouno.

Réf.: Min. des Mines, Qué. — R.P. no 290, p.9

Dans une coupe au mille 82.1 de la voie ferrée de la société Quebec North Shore and Labrador Railway, de la magnétite s'est substituée d'une façon extensive à du granite sur une largeur de 10 pieds. Un échantillon prélevé au hasard de ce matériel a donné 36.47 pour cent de fer et 1.22 pour cent de bioxyde de titane.

CANTON NO 1770
(long. 65°05', lat. 51°20')

Gisement d'Awater-Lapointe.

Réf.: Min. des Mines, Can. — Bull. Inf. Min. MR 31, p.105

Min. des Mines, Qué. — Archives.

On trouve quatre zones de magnétite titanifère dans de l'anorthosite. La plus puissante d'entre elles a une longueur de 11,600 pieds, une largeur de 1,000 pieds et on rapporte qu'elle contient 725,000,000 de tonnes à teneur moyenne de 45.71 pour cent en fer, 10.81 pour cent en bioxyde de titane et 7.45 pour cent en silice. Les réserves totales des quatre zones sont évaluées à 1,553,000,000 de tonnes.

CANTON NO 2044
(long. 69°55', lat. 51°50')

Région du mont Jones.

Réf.: Min. des Mines, Qué. — Archives.

On a délimité au cours d'un relevé géologique un gisement de fer siliceux, dans lequel le fer est généralement sous forme de magnétite.

CANTON NO 2045
(long. 69°40', lat. 51°50')

Région du lac Matonipis.

Réf.: Min. des Mines, Qué. — Archives.

On a cartographié sur le côté Ouest du lac Matonipis et sur des îles dans la partie Ouest du lac, des gisements de fer siliceux dans lesquels le fer se rencontre ordinairement sous forme d'hématite.

CANTON NO 2046
(long. 69°25', lat. 51°50')

Région du lac Hummingbird.

Réf.: Min. des Mines, Qué. — R.P. no 330, p.111; Archives.

Une zone de formation de fer a une longueur de 2,400 pieds. Les principaux minéraux sont la magnétite avec un peu d'hématite, le quartz et un minéral blanc ou verdâtre qui ressemble à une amphibole.

Région du lac Larocque.

Voir canton de Le Strat.

CANTON NO 2756
(long. 67°05', lat. 52°45')

Région du lac Quartz (Moirée). Bellechasse Mining Corporation Limited

Réf.: Min. des Mines, Can. — Bull. Inf. Min. MR 31, p.98

Min. des Mines, Qué. — Archives.

La formation de fer consiste surtout en un quartzite ferrifère dans lequel le fer se trouve sous forme de spécularite et de magnétite en proportions variables. On estimait (1954) que trois zones contenaient 72,000,000 de tonnes à teneur de 30 à 35 pour cent en fer.

Des essais de laboratoire ont indiqué qu'il est possible de produire un concentré contenant 66.2 pour cent de fer et 2.98 pour cent de silice.

Consolidated Fenimore Iron Mines Limited.

Réf.: Min. des Mines, Can. — Bull. Inf. Min. MR 27, p.82; Bull. Inf. Min. MR 31, p.102

Des travaux d'exploration ont indiqué la présence de deux couches presque parallèles de matériel riche ne fer dont les longueurs respectives sont de 2,800 pieds et 3,600 pieds et les largeurs de 200 pieds et 300 pieds. La compagnie estime les réserves à 80,000,000 de tonnes de minerai à magnétite et spécularite dont la teneur moyenne est de 25 pour cent en fer.

Roxton Mining and Development Company Limited.

Réf.: Min. des Mines, Qué. — Archives.

On a fait la découverte de deux affleurements de formation ferrifère, l'un composé de spécularite, d'hématite et de quartz, et l'autre qui contient de la magnétite et du gneiss à quartz et hornblende interstratifiés.

SEIGNEURIE DE BATISCAN
(long. 73°40', lat. 46°45')

Région de la rivière Champlain. (Sable ferrifère)

Réf.: Serv. des Mines, Qué. — Opér. Min. 1910, p.32; Opér. Min. 1912, p.136; Les Minerais de Fer de la Province de Québec (1915), p.161

On trouve sur la plage une zone de fer magnétique d'une longueur de 600 pieds, d'une largeur de 3 à 4 pieds et d'une épaisseur de quelques pouces. Les sables noirs que l'on voit sur le plateau contiennent entre 7.10 et 24.93 pour cent de magnétite.

SEIGNEURIE DE LA COTE DE BEAUPRE

(long. 70°50', lat. 47°15')

Rang de la Décharge. Travaux Gilbert.

Réf.: Div. des Mines, Can. — Publ. no 579, p.53

Serv. des Mines, Qué. — Opér. Min. 1911, p.109; Les Minerais de Fer de la Province de Québec (1915), p.128

On a découvert une lentille de minerai de fer titané d'une largeur de 6 ou 7 pieds dans de l'anorthosite grise sur la rive gauche de la rivière au Gouffre à 3 milles en amont de Saint-Urbain.

Concession Saint-Jacques.

Réf.: Min. des Mines, Qué. — Archives.

Une lentille d'ilménite friable et grossière, d'une largeur de 3 pieds et d'une longueur de 5 pieds, se présente le long du contact entre de l'anorthosite et de la mangérite. Un échantillon a donné 41.48 pour cent de fer et 42.11 pour cent de bioxyde de titane.

Rang Saint-Jérôme, lots 608 et 609. Gisement Bignell.

Réf.: Div. des Mines, Can. — Publ. no 579, p.52

Serv. des Mines, Qué. — Opér. Min. 1911, p.108; Les Minerais de Fer de la Province de Québec (1915), p.127

Min. des Mines, Qué. — Archives.

On trouve des gisements d'ilménite dans un puissant amas d'anorthosite. Le minerai est formé d'intercroissances d'ilménite et d'hématite. Les terrains sont présentement détenus par la société Continental Iron and Titanium Mining Limited. Du sondage au diamant a délimité 3,091,500 de tonnes de matériel ayant une teneur de 35.23 pour cent en fer et 36.21 pour cent en bioxyde de titane.

Rang Saint-Jérôme, lot 619. Gisement Du Pont

Réf.: Serv. des Mines, Qué. — Rap. Ann. 1931, Ptie A, p.25

On a découvert un important amas d'ilménite dans ce lot.

Rang Saint-Jérôme, lot 622. Gisement Bouchard

Réf.: Div. des Mines, Can. — Publ. no 579, p.48

Com. Géol. Can. — Mém. 152, p.54

Serv. des Mines, Qué. — Opér. Min. 1911, p.96; Les Minerais de Fer de la Province de Québec (1915), p.116

On peut voir un filon ou un dyke à ramifications composé d'ilménite dense, noire et à grain moyen dont la plus grande largeur est de 8 pieds dans de l'anorthosite grise à grain moyen. Un échantillon moyen a donné 36.94 pour cent de fer, 32.90 pour cent de bioxyde de titane, 1.68 pour cent de silice, 0.53 pour cent de phosphore et 1.46 pour cent de soufre.

Rang Saint-Thomas, lot 641.

Réf.: Div. des Mines, Can. — Publ. no 579, p.52

Serv. des Mines, Qué. — Opér. Min. 1911, p.109; Les Minerais de Fer de la Province de Québec (1915), p.128

On a trouvé un petit amas lenticulaire de fer titané plutôt impur d'une étendue de 6 par 4 pieds dans de l'anorthosite.

Rang Saint-Urbain, lot 312. Prospect Glen

Réf.: Div. des Mines, Can. — Publ. no 217, Vol. II, p.152; Publ. no 579, p.47

Com. Géol. Can. — Mém. 152, p.58

Serv. des Mines, Qué. — Opér. Min. 1911, p.94; Les Minerais de Fer de la Province de Québec (1915), p.114

Un amas d'ilménite compacte en contact avec de l'anorthosite est à découvert sur une étendue de 30 par 35 pieds. Un échantillon a donné 43.06 pour cent de fer, 38.29 pour cent de bioxyde de titane, 1.68 pour cent de silice, des traces de phosphore et 0.041 pour cent de soufre.

Rang Saint-Urbain, lot 319. Mine Coulombe

Réf.: Div. des Mines, Can. — Publ. no 217, Vol. II, p.152; Publ. no 579, p.48

Com. Géol. Can. — Mém. 152, p.54

Serv. des Mines, Qué. — Opér. Min. 1911, p.98; Les Minerais de Fer de la Province de Québec (1915), p.117

Min. des Mines, Qué. — Archives.

On fait actuellement l'extraction d'un gisement d'ilménite à pendage abrupt dans de l'anorthosite au moyen de 3 puits à ciel ouvert, dont le plus considérable a une longueur de 300 pieds, une largeur de 100 pieds et une profondeur de 80 pieds. On a démontré au moyen de sondage au diamant que le minerai se continuait jusqu'à une profondeur de 340 pieds. Les expéditions de minerai brut entre 1939 et 1948 se sont totalisées à 120,000 tonnes. Une expédition de 3,000 tonnes du minerai de la mine faite en 1941 avait une teneur moyenne de 36 pour cent en fer, 39 pour cent en bioxyde de titane, 4 pour cent en silice, 4 pour cent en alumine et 4 pour cent en chaux.

Rang Saint-Urbain, lot 324. Mine General Electric

Réf.: Div. des Mines, Can. — Publ. no 217, Vol. II, p.152; Publ. no 579, pp.41, 50

Com. Géol. Can. — Mém. 152, p.52

Serv. des Mines, Qué. — Opér. Min. 1911, p.103; Les Minerais de Fer de la Province de Québec (1915), p.122.

Min. des Mines, Qué. — Archives.

Un gisement d'ilménite à pendage abrupt et contenant du rutile se trouve dans de l'anorthosite. On en a fait l'exploration au moyen de sondage au diamant jusqu'à une profondeur de 975 pieds et on en a extrait du minerai au moyen d'un puits à ciel ouvert d'une profondeur de 60 pieds. Des expéditions considérables de minerai provenant de ce gisement ont été faites en 1941 et leur teneur moyenne était de 37 pour cent en fer, 42 pour cent en bioxyde de titane, 3 pour cent en alumine et 0.4 pour cent en chaux. Les droits de mine sur les terrains sont actuellement détenus par la société Continental Iron and Titanium Mining Ltd. qui a rapporté que les réserves s'élèvent à 2,500,000 tonnes.

Rang Saint-Urbain, lots 352 et 361. Mine Furnace

Réf.: Div. des Mines, Can. — Publ. no 217, Vol. II, p.151; Publ. no 579, p.51

Com. Géol. Can. — Rap. de Prog. 1849-50, p.26; Rap. de Prog. 1863, pp.530, 800; Rap. de Prog. 1873-74,

p.275; Rap. Ann. Vol. IV, 1888-89, p.15K; Mém. 152, p.52

Serv. des Mines, Qué. — Mines et Minéraux de la Province de Québec, 1889-90, pp.8, 26; Mines de la Province de Québec, 1899, p.17; Opér. Min. 1910, pp.34, 39, 46, 49; Opér. Min. 1911, p.106; Les Minerais de Fer de la Province de Québec (1915), p.125

Min. des Mines, Qué. — Archives.

On a foré, dans un amas d'ilménite qu'on a suivi sur une distance de 400 pieds et sur une largeur de plus de 100 pieds, 3 puits à ciel ouvert dans lesquels les fronts d'abattage ont des largeurs respectives de 100 pieds, 60 pieds et 50 pieds et des hauteurs de 20 pieds, 30 pieds et 50 pieds. La roche encaissante est de l'anorthosite finement grenue et de couleur grise ou rougeâtre. L'ilménite donne à l'analyse 37.21 pour cent de fer, 40.00 pour cent de bioxyde de titane, 1.91 pour cent de silice, 4.00 pour cent d'alumine et 1.00 pour cent de chaux. Une autre analyse faite par la Division des Mines a donné 44.12 pour cent de fer, 38.00 pour cent de bioxyde de titane, 1.26 pour cent de silice, 0.038 pour cent de phosphore et 0.300 pour cent de soufre. Les terrains sont présentement détenus par la société Continental Iron and Titanium Mining Limited qui rapporte des réserves de 500,000 tonnes.

Paroisse de Saint-Joachim, lot 1.

Réf.: Min. des Mines, Qué. — Archives.

Une lentille de magnétite massive d'une largeur de 15 pieds est à découvert sur une longueur de 20 pieds dans une bande de pyroxénite métamorphique. Un échantillon de la magnétite a donné 58.32 pour cent de fer, 0.02 pour cent de bioxyde de titane et 0.003 pour cent de soufre.

Région du lac des Sources.

Réf.: Min. des Mines, Qué. — Archives.

On trouve de l'ilménite noire, massive et granuleuse, avec quelques enclaves d'anorthosite grise altérée, dans un affleurement de 50 pieds de longueur par 30 pieds de largeur à ½ mille au Sud-Ouest du lac des Sources. Un échantillon représentatif a donné 39.87 pour cent de fer et 37.10 pour cent de bioxyde de titane.

Région du lac Ontario.

Réf.: Com. Géol. Can. — Mém. 152, p.51

Min. des Mines, Qué. — Archives.

On trouve deux amas d'ilménite et magnétite d'une largeur respective de 6 et de 5 pieds et séparés l'un de l'autre par 3 pieds de roche, dans l'anorthosite, immédiatement à l'Est du lac Ontario. Un autre gisement composé exclusivement d'ilménite forme un affleurement de 35 pieds par 12 pieds dans de l'anorthosite, à ¼ de mille au Sud de l'extrémité Est du lac, et, un autre est à découvert sur une étendue de 6 pieds carrés le long du sentier "Southwest Branch" à 2 milles à l'Est du lac.

Angle Nord-Est de la Seigneurie.

Réf.: Div. des Mines, Can. — Publ. no 579, p.53

Serv. des Mines, Qué. — Opér. Min. 1911, p.109; Les Minerais de Fer de la Province de Québec (1915), p.128

Min. des Mines, Qué. — Archives.

Un amas lenticulaire de fer titané d'une longueur de 5 pieds disparaît d'un côté sous de l'anorthosite grise et de l'autre sous une épaisse couche de sol. Un échantillon a donné 50.68 pour cent de fer, 31.28 pour cent de bioxyde de titane, 2.50 pour cent de silice, des traces de phosphore et 0.040 pour cent de soufre.

SEIGNEURIE DU LAC MATAPEDIA
(long. 67°35', lat. 48°35')

Ile de la Croix (Lac Matapédia).

Réf.: Serv. des Mines, Qué. — R.G. 9, p.34

On trouve de l'hématite dans une gangue siliceuse qui ressemble à du jaspe rouge et forme des filons dans du basalte. Quelques-uns de ces filons affleurement sur une longueur de plusieurs pieds, mais leur largeur dépasse rarement un pouce. On a obtenu une teneur en fer de 55.04 pour cent dans l'analyse d'un échantillon provenant d'un des filons.

SEIGNEURIE DES MILLE-ILES (AUGMENTATION)
(long. 74°05', lat. 45°50')

Rang Nord, Rivière-du-Nord, Municipalité de Saint-Jérôme de Rivière-du-Nord, lots 460 à 463.

Réf.: Com. Géol. Can. — Rap. Ann. Vol. IV, 1888-89, p.17K; Rap. Ann. Vol. VII, 1894, p.121J; Rap. Ann. Vol. VIII, 1895, p.149J

Serv. des Mines, Qué. — Mines et Minéraux de la Province de Québec, 1889-90, p.12; Mines de la Province de Québec, 1899, p.7; Opér. Min. 1910, p.40; Les Minerais de Fer de la Province de Québec (1915), p.36

Min. des Mines, Qué. — R.P. no 390, p.101; Archives.

Une zone de 15 pieds de largeur dans du gneiss contient des lentilles de magnétite massive atteignant 4 pieds d'épaisseur sur une longueur de 1,100 pieds. Un relevé magnétométrique a indiqué la présence de minéralisation sur une longueur de 2,300 pieds. Cinq échantillons représentatifs de la magnétite ont donné une teneur moyenne de 60.71 pour cent en fer, 0.56 pour cent en bioxyde de titane, 8.31 pour cent en silice, des traces d'alumine, 1.81 pour cent en chaux, 0.03 pour cent en phosphore et 0.05 pour cent en soufre.

SEIGNEURIE DE PABOS
(long. 64°40', lat. 48°25')

Rang I, lots 60 à 72.

Réf.: Serv. des Mines, Qué. — Opér. Min. 1912, p.132; Les Minerais de Fer de la Province de Québec (1915), p.48

Min. des Mines, Qué. — Archives.

Des lentilles d'hématite siliceuse sont dispersées dans les roches du rivage. Un échantillon provenant d'un affleurement couvrant 62 par 20 pieds a donné 30.89 pour cent de fer, pas de titane, 53.49 pour cent de silice, 0.06 pour cent de phosphore et 0.01 pour cent de soufre.

SEIGNEURIE DE RIGAUD-VAUDREUIL
(long. 70°45', lat. 46°15')

Rang A, lot 10.

Réf.: Div. des Mines, Can. — Publ. no 217, Vol. II, p.148; Publ. no 579, p.70

Com. Géol. Can. — Rap. de Prog. 1847-48, p.67; Rap. de Prog. 1863, pp.530, 800; Rap. Ann. Vol. IV, 1888-89, p.19K; Mém. 127, p.95

Serv. des Mines, Qué. — Mines et Minéraux de la Province de Québec, 1889-90, pp.19, 26; Opér. Min. 1907, p.6; Opér. Min. 1910, pp.34, 41, 48, 54, 55; Opér. Min. 1912, pp.102, 103; Les Minerais de Fer de la Province de Québec (1915), p.101

On trouve des petites poches irrégulières de magnétite titanifère dans une roche à serpentine. Il y a, par endroits, une transition imperceptible de la magnétite à de la serpentine normale. Un échantillon prélevé d'une des poches a donné 43.06 pour cent de fer, 0.16 pour cent de bioxyde de titane, 0.045 pour cent de phosphore et 0.075 pour cent de soufre. Un échantillon provenant d'une autre poche a révélé une teneur de 47.73 pour cent en fer et 16.28 pour cent en bioxyde de titane.

Rang Saint-Charles, lots 301 et 302.

Réf.: Div. des Mines, Can. — Publ. no 217, Vol. II, p.148; Publ. no 579, p.69

Com. Géol. Can. — Mém. 127, p.95

Serv. des Mines, Qué. — Opér. Min. 1907, p.6; Opér. Min. 1910, p.54; Opér. Min. 1912, pp.102, 105; Les Minerais de Fer de la Province de Québec (1915), p.104

On trouve de la magnétite titanifère en petites poches d'un diamètre de quelques pieds et en lentilles atteignant 12 pieds de largeur dans de la pyroxénite et de la péridotite. Il y a passage graduel de la magnétite à la roche encaissante. Un échantillon a donné 54.77 pour cent de fer et 12.49 pour cent de bioxyde de titane.

SEIGNEURIE DE SAINT-ARMAND
(long. 72°50', lat. 45°05')

Lot 45.

Réf.: Com. Géol. Can. — Rap. de Prog. 1847-48, p.59; Rap. de Prog. 1863, p.718; Rap. Ann. Vol. IV, 1888-89, p.17K

Un lit de minerai de fer finement granuleux et composé en grande partie d'hématite rouge est à découvert sur une étendue de 5 pieds par 30 pieds. Le sous-sol du voisinage est formé de schistes ardoisiers chloritiques et épidotiques. Une partie du minerai a donné à l'analyse une teneur de 37.0 pour cent en fer.

SEIGNEURIE DE SAINT-HYACINTHE
(long. 72°52', lat. 45°27')

Mont Yamaska.

Réf.: Min. des Mines, Qué. — Archives.

On a rapporté la présence sporadique de magnétite titanifère dans la zone de contact entre les faciès à essexite et à yamaskite de l'intrusif qui forment le noyau du mont Yamaska.

REGION DE CHICOUTIMI
(long. 70°45', lat. 49°00')

Région de la rivière Jervais.

Réf.: Com. Géol. Can. — Rap. de Prog. 1882-84, p.9-D

Endroit mentionné.

Paroisse de Saint-Gédéon, rang I.

Réf.: Com. Géol. Can. — Rap. de Prog. 1882-84, p.9-D

Endroit mentionné.

Région de la rivière Shipshaw.

Réf.: Com. Géol. Can. — Rap. de Prog. 1882-84, p.9-D

Endroit mentionné.

REGION DES ILES-DE-LA-MADELEINE
(long. 61°45', lat. 47°25')

Ile Allright.

Réf.: Serv. des Mines, Qué. — Opér. Min. 1904, p.26

La société The Magdalen Islands Company a fait parvenir les résultats suivants d'analyse d'un minerai de fer provenant de l'île Allright: 51.90 pour cent de fer, 2.61 pour cent de silice, 0.16 pour cent de manganèse, 0.041 pour cent de phosphore et 0.041 pour cent de soufre.

REGION DU NOUVEAU-QUEBEC
(long. 69°05', lat. 56°45')

Région de la rivière Caniapiscau (Koksoak).

Réf.: Div. des Mines, Can. — Publ. no 217, Vol. II, p.157

Com. Géol. Can. — Rap. Ann. Vol. VII, 1894, p.72A; Rap. Ann. Vol. VIII, 1895, pp.309L, 323L

Min. des Mines, Qué. — R.G. 20, Vol. III, p.12

On trouve des minerais de fer stratifiés à plusieurs endroits le long de la rivière Koksoak entre le lac Cambrien et l'embouchure de la rivière de la Baie-Marécageuse. Des échantillons provenant de différents affleurements ont donné 31.28, 33.62, 48.29 et 54.35 pour cent de fer sans titane. On doit estimer par centaines de millions de tonnes la quantité totale de minerai possible.

Région du lac Connelly. Great Mountain Iron Corporation

(long. 69°25', lat. 56°50')

Réf.: Min. des Mines, Qué. — Ind. Min. 1952, p.27; Archives.

Au Nord immédiat du lac Connelly, la formation ferrifère affleure d'une façon continue en des falaises, sur une distance de 2 milles. L'échantillonnage indique la présence de minerai contenant entre 45.7 et 60.5 pour cent de fer.

Région du lac Duncan. Duncan Range Iron Mines Limited

(long. 77°40', lat. 53°30')

Réf.: Min. des Mines, Can. — Bull. Inf. Min. MR 31, p.103

Min. des Mines, Qué. — Archives.

Des gisements de minerai de fer sont distribués dans une formation ferrifère sédimentaire du précambrien inférieur, à l'extrémité Est du lac Duncan, sur une distance de 15 milles. Les gisements sont formés d'une roche noire, finement grenue et composée de minces couches alternées, riches en silice et en magnétite, d'une épaisseur atteignant 1 pouce. On a répéré la présence de 13 gisements de minerai ayant une longueur totale de 13.7 milles et une largeur moyenne de 401 pieds. Les réserves possibles sont évaluées par la compagnie (1958) à 3,157,300 tonnes par pied vertical. La teneur moyenne d'un grand nombre d'échantillons prélevés sur une largeur totale de 4,014 pieds est de 32.0 pour cent en fer. Des essais métallurgiques ont démontré qu'il est possible de produire un concentré à teneur moyenne de 66.0 pour cent en fer, 0.53 pour cent en bioxyde de titane, 6.62 pour cent en silice, 0.024 pour cent en phosphore et 0.021 pour cent en soufre.

Région du lac Forbes. Fort Chimo Mines Limited

(long. 69°55', lat. 57°20')

Réf.: Min. des Mines, Qué. — Ind. Min. 1949, p.22; Ind Min. 1952, p.27; Archives.

On a découvert des zones de formation ferrifère enrichie à 3 endroits.

La zone du lac Bergeron est située à 1 mille au Nord de l'extrémité Ouest du lac Bergeron. On en a fait l'exploration sur une longueur de 2,400 pieds. Sa largeur varie entre 30 et 500 pieds. Un échantillon en vrac provenant de 3 tranchées et représentant une étendue de 700 pieds par 200 pieds a donné 43.76 pour cent de fer, 18.96 pour cent de silice, 0.40 pour cent d'alumine, 5.60 pour cent de manganèse, 0.16 pour cent de phosphore et 0.12 pour cent de soufre. Un autre échantillon provenant d'une série de tranchées sur une largeur de 450 pieds

a donné 39.0 pour cent de fer, 31.0 pour cent de silice et 3.3 pour cent de manganèse.

La zone Piastitute est située à 1 mille au Nord de l'extrémité Ouest du lac Forbes. Un échantillon en éclat prélevé du mur d'un puits d'exploration et représentant une épaisseur de 6 pieds a donné 46.2 pour cent de fer, 31.0 pour cent de silice et 0.30 pour cent de manganèse.

La zone Pothole est à 2 milles au Sud de la partie centrale du lac Forbes. Un relevé détaillé et une quantité considérable de travaux de tranchées indiquent des bonnes largeurs de formation ferrifère enrichie. La teneur en silice est de 35 à 40 pour cent.

Région du lac Ford. Atlantic Iron Ores Ltd.
(long. 70°05', lat. 59°15')

Réf.: Min. des Mines, Qué. — Archives.

Dans la région du lac Ford, la formation ferrifère de Sokoman repose sur un complexe granitique du côté Nord et est recouverte, vers le Sud, par du schiste et du gabbro. On peut la suivre sur une distance de plus de 18 milles et, à certains endroits, la largeur de l'affleurement dépasse les 1,000 pieds. La compagnie estime (1958) que les zones de minerai du voisinage de la baie Hopes Advance et des lacs Red Dog et Ford, situées respectivement à 8 et 16 milles en direction Ouest-Sud-Ouest de la baie, contiennent 581,700,000 tonnes de minerai prouvé jusqu'à une profondeur de 150 pieds. La teneur moyenne, telle qu'établie par un échantillonnage en rainure systématique et par du sondage au diamant, est de 35.7 pour cent en fer. On évalue à 225,000,000 de tonnes le total des autres réserves de minerai possible contenant plus de 30 pour cent de fer.

Le minerai est à grain moyen et consiste en minces couches de magnétite ou d'hématite presque massives qui sont interstratifiées avec des lits cherteux contenant des oxydes de fer disséminés. Le rapport de la magnétite à l'hématite est de 40 à 60. A certains endroits et particulièrement dans la moitié supérieure de la formation, les oxydes de fer, surtout de la magnétite, sont disséminés à travers d'épais lits massifs de formation ferrifère cherteuse.

Des essais en laboratoire sur de gros échantillons en vrac ont montré que le minerai peut être très facilement enrichi pour produire un concentré contenant 65 pour cent de fer.

Région du lac Gabriel.
(long. 68°50', lat. 58°10')

Réf.: Min. des Mines, Qué. — R.P. no 373, p.9

On trouve des lentilles de formation ferrifère mais elles sont peu à découvert et leur teneur en magnétite est basse.

Région du lac Girard. Quebec Labrador Development Company Limited
(long. 69°25', lat. 57°00')

Réf.: Min. des Mines, Qué. — Archives.

Des échantillons provenant d'affleurements au Nord-Ouest de l'embouchure de la rivière de la Baie-Marécageuse ont donné jusqu'à 68 pour cent de fer.

Région du lac Granite.
(long. 77°00', lat. 61°00')

Réf.: Min. des Mines, Qué. — R.P. no 355, p.4

Une formation ferrifère affleure le long de la rive Nord d'un petit lac au Sud-Ouest du lac Granite. Cette formation consiste en interlits de chert et de chert riche en hématite.

Région du lac Hématite. Fort Chimo Mines Limited
(long. 68°55', lat. 56°35')

Réf.: Min. des Mines, Qué. — Archives.

On trouve deux zones de formation de fer enrichi sur le côté Ouest du lac Hématite.

Région du lac à la Montagne de Fer. Great Whale Iron Mines Limited
(long. 76°55', lat. 55°05')

Réf.: Min. des Mines, Can. — Bull. Inf. Min. MR 31, p.104

Min. des Mines, Qué. — Archives.

On a fait la découverte de plusieurs gisements de magnétite interstratifiés par endroits avec de minces couches de quartz. Un de ces gisements a une largeur d'environ 1,900 pieds et une longueur de plus de 15,000 pieds. Des échantillons prélevés de différentes parties du gisement et un échantillon en vrac de 40 tonnes provenant d'une tranchée de 300 pieds de long ont révélé une teneur uniforme de 40 à 43 pour cent en fer. La compagnie évalue (1958) les réserves totales jusqu'à une profondeur de 500 pieds à 600,000,000 de tonnes. Des essais de traitement et d'enrichissement du minerai ont montré qu'il est possible de produire facilement au moyen d'une simple séparation magnétique un concentré contenant environ 66 pour cent de fer avec très peu de phosphore et de soufre.

Région du lac Knob. Iron Ore Company of Canada
(long. 66°45', lat. 54°50')

Réf.: Com. Géol. Can. — Rap. Ann. Vol. VIII, 1895, p.326L

Min. des Mines, Qué. — R.G. 75, p.19; Ind. Min. 1944-57; Archives.

On a découvert dans la région du lac Knob plusieurs importants gisements de minerai de fer dans les roches sédimentaires ferrifères protérozoïques du géosynclinal du Labrador. Les gneiss et les schistes archéens de la région sont recouverts par des schistes argileux et des schistes ardoisiers à carbonate (d'une épaisseur de 0 à 1,200 pieds), par de la dolomie (0 à 400 pieds), de la brèche cherteuse (10 à 400 pieds), du quartzite (150 à 250 pieds), des schistes ardoisiers ferrugineux (20 à 100 pieds), la formation ferrifère de Sokoman (500 à 800 pieds) et des schistes ardoisiers à carbonate (plus de 1,000 pieds). La couche supérieure de drift glaciaire atteint 125 pieds d'épaisseur. La plupart des amas de minerai sont situés dans la formation ferrifère de Sokoman. On les trouve dans plusieurs variétés de structure, mais les plis synclinaux sont ordinairement les plus propices. La composition du minerai varie à partir de la limonite jaune pâle jusqu'à la goethite brun foncé, l'hématite rouge brunâtre, l'hématite bleu acier, la martite avec un peu de magnétite et le minerai de manganèse de couleur noir jais.

Il y a actuellement 4 mines à ciel ouvert en opération dans la région sous-louée par Iron Ore Company de Hollinger North Shore Exploration Company Limited; ce sont les mines Burnt Creek, Ferriman, French et Gagnon. Depuis le début des travaux d'exploitation en 1954, ces mines ont produit jusqu'à la fin de 1958, 6,460,331 tonnes de minerai de type Bessemer à teneur moyenne de 56.06 pour cent en fer, 6.42 pour cent en silice, 0.90 pour cent en alumine, 0.46 pour cent en manganèse et 0.027 pour cent en phosphore; 15,417,469 tonnes de minerai de type non-Bessemer contenant en moyenne 51.78 pour cent de fer, 7.10 pour cent de silice, 1.31 pour cent d'alumine, 0.93 pour cent de manganèse et 0.061 pour cent de phosphore, et 3,607,876 tonnes de minerai manganifère à teneur moyenne de 47.55 pour cent en fer, 7.89 pour cent en silice, 1.27 pour cent en alumine, 4.92 pour cent en manganèse et 0.085 pour cent en phosphore, pour un grand total de 25,485,676 tonnes. La production par mines individuelles fut la suivante: 232,447 tonnes par la mine Burnt Creek, 1,652,601 tonnes par la mine Ferriman, 8,078,141 tonnes par la mine French et 15,522,487 tonnes par la mine Gagnon.

Les réserves indiquées de minerai à haute teneur directement expédiables et extractibles à ciel ouvert dans cette partie des terrains de la compagnie sont évaluées (1958) à 267,937,000 tonnes à teneur moyenne de 50.5 pour cent en fer, 8.34 pour cent en silice, 1.08 pour cent en manganèse et 0.059 pour cent en phosphore.

Région de la rivière aux Mélèzes. Consolidated Fenimore Iron Mines Limited

(long. 70°00', lat. 57°30')

Réf.: Div. des Mines, Can. — Publ. no 217, Vol. II, p.158

Com. Géol. Can. — Rap. Ann. Vol. IX, 1896, p.34L

Min. des Mines, Qué. — Archives.

On trouve sur la crête au Chapeau de Fer, à 1 mille au Sud de la rivière aux Mélèzes, un affleurement presque continu de formation ferrifère massive d'une longueur de 5,000 pieds et d'une largeur de 3,200 pieds. Le membre moyen de cette formation consiste en carbonate de fer et en chert interstratifié. Il recouvre une série de formations d'oxydes métalliques de fer et de jaspe qui sont interstratifiées avec du carbonate et du chert et recouvertes par du carbonate siliceux tacheté. On a évalué les réserves en 1955 à 112,670,000 tonnes de carbonate et de chert interstratifiés, à teneur moyenne de 24.0 pour cent en fer, 1.50 pour cent en magnanèse et 34.7 pour cent en matières insolubles, auxquelles il faut ajouter 61,170,000 tonnes de formation ferrifère à magnétite et hématite à teneur moyenne de 33.0 pour cent en fer, 2.60 pour cent en manganèse et 34.3 pour cent en matières insolubles.

Sur la crête Old Red, à 2 milles plus au Sud, on trouve un autre gisement semblable à celui de la colline au Chapeau de Fer sauf que la couverture de carbonate siliceux tacheté est plus étendue. On évaluait les réserves en 1955 à 147,670,000 tonnes de carbonate et de chert interstratifiés, à teneur moyenne de 24.50 pour cent en fer, 1.52 pour cent en manganèse et 29.82 pour cent de matières insolubles, et, à 100,170,000 tonnes de formation ferrifère à magnétite et hématite à teneur moyenne de 32.70 pour cent en fer, 2.21 pour cent en manganèse et 35.35 pour cent en matières insolubles.

Les réserves totales des 2 gisements sont de 421,680,000 tonnes.

Région de la rivière aux Feuilles. Consolidated Fenimore Iron Mines Limited

(long. 69°50', lat. 58°45')

Réf.: Min. des Mines, Qué. — R.P. no 360, p.6; R.P. no 384, p.7; Archives.

On a délimité par d'intenses travaux de prospection et d'exploration géologique une bande presque continue de formation ferrifère qui s'étend à 15 milles au Nord de la baie aux Feuilles et à 40 milles au Sud. Les régions des gisements de fer enrichi sont énumérées plus bas en procédant du Sud au Nord.

On trouve dans la région des lacs Dragon et Irony une bande de formation ferrifère qui se prolonge d'une façon presque continue sur une longueur de 6 milles au Sud du lac Irony et de 3 milles au Nord. Cette formation est formée de 5 unités: un carbonate siliceux tacheté, un carbonate siliceux tacheté à altération noire, de minces lits de formation ferrifère à jaspe, du carbonate brun et d'épaisses couches de formation ferrifère à jaspe. On évalue les réserves au lac Dragon à 16,240,250 tonnes et celles du lac Irony à 87,768,780 tonnes.

Dans la région du Bras Ouest du lac Finger, la formation ferrifère est à découvert d'une façon plus ou moins continue sur une longueur de 12,000 pieds et sur des largeurs variant entre 300 et 1,100 pieds. La formation consiste en carbonate et chert interstratifiés, avec un peu de carbonate brun et une mince couche d'une formation ferrifère à jaspe finement litée et ordinairement riche en magnétite. Les réserves sont évaluées à 5,719,950 tonnes.

Dans la zone Ouest de la région du Bras Nord du lac Finger, on rencontre un affleurement presque continu de formation ferrifère sur une longueur de plus de 3 milles. La largeur de l'affleurement varie entre 200 et 2,300 pieds. Son épaisseur moyenne est d'environ 60 pieds. Le facies inférieur consiste en une formation ferrifère siliceuse à magnétite et hématite, surtout en magnétite; le facies supérieur est formé de formation ferrifère à magnétite et hématite, avec beaucoup d'hématite et de spécularite et, par endroits, une proportion presque aussi considérable de magnétite. Les réserves sont évaluées à 98,330,250 tonnes.

Dans la zone Est de la région du Bras Nord du lac Finger, la formation ferrifère est à découvert sur une longueur de 7,000 pieds. Elle consiste en une série de couches de formation de magnétite-hématite dont l'épaisseur varie entre 45 et 65 pieds. Elle recouvre une formation de fer métallique variant en épaisseur entre 5 et 60 pieds. On évalue les réserves à 26,358,550 tonnes.

L'affleurement Moyen (Middle) est situé à 2.3 milles au Sud du lac aux Feuilles. A cet endroit, la formation ferrifère est à découvert d'une façon continue sur une longueur de 2,000 pieds. Elle est recouverte par du carbonate siliceux tacheté. Les réserves sont évaluées à 12,471,140 tonnes.

Sur la rive Sud du lac aux Feuilles, la formation ferrifère est à découvert sur une longueur de 9,000 pieds et sur une largeur maximum de 2,000 pieds. Elle est recouverte par du carbonate siliceux tacheté. L'épaisseur moyenne de la formation ferrugineuse métallique est de 80 pieds. Elle est formée d'une zone inférieure de magnétite-hématite dont l'épaisseur varie entre 20 et 100 pieds, qui contient des couches siliceuses alternantes à hématite spéculaire, magnétite et silicate et qui

sont recouvertes par un facies plus riche, plus massif et contenant des interlits de jaspe et d'une faible quantité de magnétite. Ce membre supérieur correspond à la formation ferrifère à magnétite et hématite des autres gisements. Les réserves de la rive Sud du lac aux Feuilles sont évaluées à 19,716,000 tonnes.

On a découvert des bandes de magnétite et hématite semblables à celles de la rive Sud du lac aux Feuilles dans une zone qui s'étend vers le Nord entre le lac aux Feuilles et le lac Pig, soit sur une distance de 13 milles. Un grand nombre d'échantillons en rainure ont démontré que la teneur est quelque peu supérieure à celle des autres gisements mais les bandes elles-mêmes sont plus étroites.

On évaluait (1955) les réserves de minerai de la région du lac aux Feuilles à 45,967,320 tonnes de minerai carbonateux contenant 20.90 pour cent de fer, 2.06 pour cent de manganèse et 35.23 pour cent de matières insolubles et à 220,637,600 tonnes de formation ferrifère à magnétite-hématite à teneur de 31.12 pour cent en fer, 1.62 pour cent en manganèse et 43.73 pour cent en matières insolubles, soit un grand total de 266,604,920 tonnes.

La compagnie a rapporté qu'il est possible de produire un concentré contenant entre 65 et 68 pour cent de fer.

Région du lac Morgan.
(long. 70°00', lat. 59°45')

Réf.: Min. des Mines, Can. — Bull. Inf. Min. MR 31, pp.110, 112

Min. des Mines, Qué. — R.P. no 348, pp.5, 6; Archives.

La formation ferrifère de Sokoman du voisinage du lac Morgan est à découvert sur les flancs d'un petit pli synclinal à plongée vers le Sud sur une longueur d'environ 10 milles. Elle recouvre un complexe granitique situé à l'extérieur du pli et elle est elle-même recouverte par du schiste et du gabbro. Son membre moyen est un quartzite massif à magnétite et hématite dans lequel la magnétite est normalement plus abondante que l'hématite spéculaire.

Deux sociétés minières, International Iron Ores Limited et Oceanic Iron Ore (Quebec) Limited, détiennent des terrains miniers dans la région du lac Morgan. International Iron Ores Limited rapporte des réserves (1958) de 122,000,000 de tonnes de minerai possible à teneur moyenne de 32.4 pour cent en fer sur ses terrains. Oceanic Iron Ore (Quebec) Limited a rapporté (1957) 300,000,000 de tonnes de minerai indiqué auquel on peut ajouter un autre 115,000,000 de tonnes de minerai en partie suggéré dans son secteur de la région.

Des essais métallurgiques ont démontré qu'il est facile d'obtenir, à partir de ce minerai, un concentré contenant 65 pour cent de fer.

Région du lac Otelnuk. Norancon Exploration (Quebec) Limited
(long. 68°20', lat. 56°10')

Réf.: Min. des Mines, Qué. — Archives.

Des carbonates à chert dans le voisinage du Cinquième lac ont une teneur moyenne de 32.6 pour cent en fer, 34.31 pour cent en silice, 0.056 pour cent en phosphore et 2.79 pour cent en manganèse sur une épaisseur de 50 pieds.

Les carbonates de la formation ferrifère au Nord-Est du lac Pepsi ont une teneur moyenne de 32.88 pour cent en fer, 14.24 pour cent en silice, 0.049 pour cent en phosphore et 2.24 pour cent en manganèse sur une épaisseur à découvert de 17 pieds.

Un échantillon prélevé au hasard d'une formation ferrifère de jaspilite rubanée du voisinage du lac Tree Island a donné à l'analyse 54.56 pour cent de fer, 18.70 pour cent de silice, 0.51 pour cent de manganèse et 0.034 pour cent de phosphore.

Région de la rivière Payne. Oceanic Iron Ore (Quebec) Limited
(long. 70°00', lat. 59°55')

Réf.: Min. des Mines, Can. — Bull. Inf. Min. MR 31, p.110

Min. des Mines, Qué. — R.P. no 348, pp.5, 6; Archives.

Le membre du milieu de la formation ferrifère de Sokoman consiste en un quartzite massif à magnétite et hématite dans lequel la magnétite est normalement plus abondante que l'hématite. D'intenses travaux d'exploration de surface suivis de sondage au diamant ont indiqué (1957) des réserves de 50,000,000 de tonnes de formation de fer à haute teneur et de 25,000,000 de tonnes à basse teneur.

Région du Golfe de Richmond.
(long. 76°20', lat. 56°10')

Réf.: Com. Géol. Can. — Publ. no 1069-1909

On trouve des minerais d'oxyde sur les îles et sur les rives Sud du golfe de Richmond.

Région du lac Robert. International Iron Ores Limited
(long. 70°10', lat. 60°20')

Réf.: Com. Géol. Can. — Rap. Ann. Vol. XI, 1898, p.23L

Min. des Mines, Qué. — Archives.

La formation ferrifère de Sokoman et d'autres roches sédimentaires forment un puissant pli synclinal qui plonge vers le Sud. Le sommet du pli entoure le lac Robert et ses deux flancs se prolongent vers le Sud jusqu'à la rivière Payne. A certains endroits, la formation de fer est à découvert sur les largeurs de 800 pieds. Le minerai est à grain moyen et consiste en minces couches de magnétite ou d'hématite presque massive interstratifiées avec des couches de chert qui contiennent des oxydes de fer disséminés. Par endroits et spécialement dans la moitié supérieure de la formation, les oxydes de fer, surtout la magnétite, sont disséminés dans d'épaisses couches massives de formation ferrifère à chert. Les réserves indiquées jusqu'à une profondeur de 150 pieds ont été évaluées par la compagnie en 1957 à 900,000,000 de tonnes. La teneur moyenne, telle qu'établie par un échantillonnage en rainure systématique et par du sondage au diamant, est de 36.0 pour cent en fer et 1.0 pour cent en manganèse. Des essais de laboratoire effectués sur de gros échantillons en vrac ont indiqué que le minerai est très facile à enrichir et qu'on peut en tirer un concentré contenant 65 pour cent de fer.